

*20 ans d'activités associatives au service
de la réduction des risques de catastrophes*

Livre d'or 2001-2021



Sommaire

L'édito du Président.....	4
L'AFPCN : 20 ans au service de la réduction des risques de catastrophes.....	7
<i>Témoignages des membres historiques de l'AFPCN.....</i>	8
<i>Hommage aux membres de la gouvernance disparus.....</i>	26
<i>L'AFPCN en quelques dates.....</i>	30
<i>Actions phares de l'AFPCN 2000-2020.....</i>	32
L'AFPCN aujourd'hui.....	52
<i>L'AFPCN aujourd'hui : qui sommes-nous ?.....</i>	53
<i>Le projet "Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes".....</i>	56
<i>Le projet de cartographie des acteurs de la RRC.....</i>	58
<i>Les groupes de travail de l'AFPCN.....</i>	59
L'AFPCN demain.....	69
<i>Une AFPCN tournée vers l'avenir.....</i>	70
<i>Adoption d'une stratégie et d'un plan d'action à trois ans.....</i>	71
<i>Quelques exemples d'actions tirées de la stratégie.....</i>	72
<i>Témoignages de jeunes et de nouveaux adhérents à l'AFPCN.....</i>	73
L'AFPCN, ses adhérents et ses soutiens.....	76
<i>Les adhérents personnes physiques de l'AFPCN.....</i>	78
<i>Les adhérents personnes morales de l'AFPCN.....</i>	79
<i>Les soutiens de l'AFPCN.....</i>	80
Légendes et remerciements.....	81

L'édito du Président



*Christian KERT,
Président de l'AFPCN*

J'ai eu la chance d'être parmi les rares parlementaires à vivre l'AFPCN depuis sa création. Je dirais même depuis sa genèse, avec Paul Henri BOURRELIER, Philippe MASURE, Guy DENEUFBOURG et Bernadette de VANSSAY, qui nous côtoyaient déjà à l'Assemblée ou au Sénat, alors que je dirigeais la préparation d'un rapport d'évaluation de la politique publique de prévention des risques naturels, pour le compte de l'Office Parlementaires d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques (OPECST). Avec mon collègue Yves DAUGE, devenu sénateur, nous incarnions à l'AFPCN un équilibre de bon aloi dans la représentation des partis de gouvernement à la gouvernance de l'AFPCN.

Il se trouve que Yves venait lui-même de remettre au Premier ministre un rapport sur l'information du public en matière de prévention des risques naturels, ce qui a pu conjoncturellement faire pencher la balance pour lui confier la première présidence de l'association. Vice président depuis le départ et toujours engagé dans la cause, j'ai naturellement accepté avec enthousiasme le mandat de président lorsqu'en 2007, Yves a souhaité se consacrer à d'autres causes. Comme il y a une troika de fondateurs, incluant une femme (Bernadette), il y a eu un trio de parlementaires, incluant une femme. Et cette femme remarquable, compagne de la première heure pour Yves et moi-même, c'était évidemment Marie France BEAUFILS, alors maire de Saint-Pierre des Corps, sénatrice d'Indre et Loire, rapidement devenue présidente du CEPRI, toujours active à ce titre. Je tiens à lui rendre un hommage très amical, en la remerciant pour tout ce qu'elle a fait pour l'AFPCN, tant à titre personnel qu'à celui de son association, fidèle partenaire de l'AFPCN dans sa vocation de réseau des réseaux.

Apportant de la sorte des éléments forts de mon vécu personnel à cette entreprise de Livre d'Or de l'AFPCN, autour de la célébration de ses 20 ans, je voudrais aussi exprimer mon enthousiasme et ma gratitude envers toute la ferveur, l'énergie, la passion, la précision apportée apportées par tous les contributeurs à cette courageuse entreprise qu'ont voulu porter le secrétaire général et les collaboratrices du secrétariat.

En guise d'éditorial spécifique à cette entreprise structurante pour notre association, je voudrais juste développer trois locutions, notions ou thèmes qui me semblent avoir constitué des fils conducteurs pour notre action, qui sont aussi appelés à un avenir considérable, si longue vie est prêtée à l'AFPCN. Les trois idées que je souhaite développer un instant ici sont :

- Faire ECOLE,
- Faire (ECO)SYSTEME,
- Faire PLATEFORME.

Faire ECOLE d'abord et bien sûr. Je crois que c'était bien là l'intention des fondateurs à l'origine. On y trouve bien évidemment les ambitions largement réalisées d'information sensibilisation, voire de plaidoyer, auprès des riverains victimes ou exposés, mais aussi des professionnels, avec même la réalisation de certains chantiers de formations, pour certaines catégories d'entre eux (Magistrats, commissaire enquêteurs, journalistes, associations de riverains....). Mais je considère que cette ambition de faire ECOLE s'est dès le départ exprimée dans une optique probablement un peu affranchie de celle des grandes écoles qui avaient formés nombre d'entre les fondateurs. Car le groupe fondateur n'était de loin pas issu d'une culture monolithique et c'est encore moins le cas aujourd'hui fort heureusement. Pendant les 10 premières années de l'AFPCN c'est Bernadette de VANSSAY, sociologue psycho-environnementaliste pionnière de l'étude de la perception des habitants face aux risques majeurs, disciple par ailleurs d'Haroun TAZIEFF alors qu'il était secrétaire d'Etat aux risques majeurs, qui a été la secrétaire générale très appréciée et qui incarnait fort bien cette ambition de « Faire ECOLE ». Mais si l'AFPCN ne reniera jamais cette ambition de faire ECOLE, de manière non dogmatique et ouverte à toutes les ECOLES, sa vocation n'est pas seulement de transmettre les savoirs et bonnes pratiques à l'optimum.

Faire (ECO)SYSTEME ensuite et bien sûr aussi. Cela renvoie à la vocation d'agir en réseau des réseaux d'acteurs de l'écosystème de la réduction des risques (naturels) en France. Cela traduit l'ambition déterminante de pluralisme et d'ouverture au sein de l'association, pour y abriter la part la plus représentative possible d'entre les acteurs de cet écosystème, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, publiques ou privées, avec aussi une ouverture résolue vers la Francophonie. Cela veut aussi exprimer le fort ancrage dans une contribution à la réussite des formes appliquées de gouvernance concernée et ses outils d'aide à la décision (observatoires des risques), que ce soit au niveau national et territorial.

Faire PLATEFORME enfin et surtout selon certains. C'est encore une dimension fondatrice de l'AFPCN dans son héritage de la décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles, et surtout dans sa traduction pratique et contemporaine :

- D'animatrice de la composante société civile au sein de la plateforme nationale pour la prévention des catastrophes, portée par le Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM) en lien avec le Point focal pour la France le l'United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR), qu'est le Délégué aux Risques Majeurs, Directeur général de la prévention des risques (DGPR). Cette fonction a impliqué des participations régulières et soutenues aux grandes conférences internationales correspondantes (Kobe, Sendai notamment et leurs séances préparatoires) qui ont permis et permettront encore d'animer ce que l'on peut appeler « l'équipe de France » de la réduction des risques, où nous pouvons côtoyer les meilleurs ;
- D'assistante à la maîtrise d'ouvrage auprès du DGPR pour la conception, la préparation, l'animation et la valorisation des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN), comme il s'en est déjà tenu quatre dans la décennie écoulée et comme il en est prévu une 5ème édition le 13 octobre 2022.

J'espère donc, chers membres, chers sympathisants que vous partagerez avec mes collègues de la gouvernance et moi-même la conviction que ces trois actions bien plus concrètes qu'il n'y paraît, de Faire ECOLE, Faire (ECO)SYSTEME et Faire PLATEFORME constituent parmi d'autres, mais à n'en pas douter, autant de perspectives mobilisatrices pour nous tous et pour le développement de nos capacités en tant qu'équipe de France de la réduction des risques de catastrophes.

Mais il nous faut aussi évoluer au-delà de nos positions actuelles. Cela devra se faire non seulement en intégrant l'ensemble du spectre des risques majeurs, à commencer par les risques technologiques, mais aussi en élargissant toujours davantage notre réseau des acteurs associés auprès de l'ensemble des composantes de la société. Nous nous devons d'aller ensemble au plus près des territoires, en envisageant avec nos membres et partenaires, la fourniture aux bénéficiaires des territoires comme des secteurs économiques, de services manquants notamment pour l'amélioration et la maintenance de la culture du risque.

Permettez-moi pour terminer de rendre hommage aussi à cette exceptionnelle succession de vices-présidents-délégués, appelés délégués généraux par la suite, qui sont à n'en pas douter les remarquables chefs-artisans du devenir de notre association. Je tiens à les nommer ici, dans l'ordre d'apparition au casting : Paul Henri BOURRELIER, Philippe HUET (d), Yves LE BARS, Pierre ROUSSEL, Henri LEGRAND (d) et Anne-Marie LEVRAUT, notre toute nouvelle à laquelle je souhaite le meilleur. Leur action ne peut produire ses effets sans l'effort conjugué des secrétaires généraux, des trésoriers, autres membres du Bureau et de la gouvernance au sens large, ainsi que bien entendu les personnels de l'association. Que tous les artisans de cette riche aventure de 20 ans soient remerciés.

De même, nous devons tirer notre chapeau à cette extraordinaire lignée de présidents et présidentes du Conseil scientifique de l'AFPCN, avec un hommage particulier pour Paul Henri, le fondateur de ce Conseil également, ainsi que les deux plus récentes dans la fonction : Maud DEVES et Myriam MERAD. Merci en fait à tous les membres de notre association et de son Conseil scientifique : continuons !

Christian KERT, Président de l'AFPCN.

L'AFPCN : 20 ans au service de la réduction des risques de catastrophes

Témoignages de membres historiques de l'AFPCN

Ils/Elles témoignent de leur expérience à l'AFPCN (par ordre alphabétique) :

Marie-France BEAUFILS



Ancienne vice-présidente de l'AFPCN

J'ai fait connaissance de l'AFPCN par l'intermédiaire d'Yves Dauge. Nous nous connaissons depuis longtemps. Au conseil général d'Indre et Loire d'abord puis ensuite au Sénat où nous sommes entrés ensemble en 2001. Yves Dauge a toujours été très actif dans le domaine de la réflexion sur l'aménagement, et j'ai toujours apprécié sa capacité à faire réfléchir les élus sur ces sujets.

Lorsque son activité se développe à l'international, Yves me sollicite. Il me fait connaître l'AFPCN et me convainc alors d'adhérer à l'association. En tant que Maire de St Pierre des Corps, je suis en effet très sensible aux questions des risques, technologiques mais aussi risques naturels. La Ville de St Pierre des Corps est totalement inondable et classée TRI. À cette période avec d'autres Maires concernés par les risques liés à la Loire nous sommes très impliqués dans la réflexion sur le devenir de nos communes et cherchons ensemble comment construire un développement durable. La sollicitation d'Yves Dauge trouve donc un écho favorable puisque l'AFPCN est un lieu de partage de connaissance sur les risques.

L'association m'intéresse aussi par son questionnement concernant l'implication des populations dans la connaissance du risque. Une des questions difficile à laquelle les élus doivent faire face.

Cette connaissance n'ayant pas pour objet de créer de l'anxiété mais de permettre aux habitants de mieux connaître le lieu dans lequel ils habitent et de savoir comment y vivre.

L'intérêt que je trouve également au sein de l'association c'est le retour fait sur d'autres risques naturels. Cela donne la possibilité de mieux approcher les constantes qui peuvent exister entre les risques sur l'information des populations, la nécessité d'un bon diagnostic de son lieu de vie pour connaître comment il peut être impacté et comment on peut travailler à le rendre moins vulnérable. Devenue Présidente du CEPRI, partenaire de l'AFPCN, j'ai allégé ma participation à l'association mais le partenariat AFPCN/CEPRI se poursuit.



Philippe BOULLE

Ancien membre du Bureau de l'AFPCN, responsable de l'action internationale et européenne

J'ai cessé en 2001 mes fonctions de Directeur du Secrétariat des Nations Unies pour la Décennie Internationale de Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN).

Durant mon mandat, j'avais travaillé étroitement avec le Comité Français qui avait été établi pour cette Décennie, et qui nous avait été d'une aide précieuse pour atteindre les objectifs fixés par l'Assemblée Générale.

Pour continuer à œuvrer pour la réduction des risques de catastrophes, j'ai donc immédiatement accepté de collaborer avec les membres de ce comité - Paul Henri Bourrelier, Bernadette de Vanssay, René Feunteun, Guy Deneufbourg, Gérard Brugnot, Philippe Masure et Roland Nussbaum - qui venaient de créer l'AFPCN. C'est ainsi que j'ai pu apporter mon expérience internationale au bureau technique qui se réunissait régulièrement à Paris pour inspirer et gérer les activités de l'Association.

L'AFPCN offrait une approche transversale, avec sa structure d'association ouverte qui était pourtant très imbriquée dans le ministère de l'Environnement, et qui a été chapeautée à ses débuts par deux responsables politiques de haut niveau au Sénat (Yves Dauge) et à la Chambre des députés (Christian Kert). L'Association faisait aussi une place importante à un domaine essentiel mais souvent négligé en prévention de catastrophes : celui des assurances. C'est cette identité mixte de l'AFPCN, et sa capacité d'inclure tous les facteurs disparates qui contribuent à l'efficacité des solutions proposées, qui est à la source de son succès.

Parmi les meilleurs souvenirs de mes douze années de participation active au travail de l'AFPCN, je place en premier lieu - cela peut étonner ! - les réunions de bureau elles-mêmes. Avec la personnalité et la qualité des membres du bureau, ces réunions n'étaient pas des rendez-vous visant simplement à caler les agendas de réunions ou gérer des problèmes administratifs. Il s'agissait de vrais échanges et de discussions animées, toujours intéressantes, et surtout débouchant sur du concret : l'action à mener, les événements à préparer et à mettre en place. Ce parti-pris d'ancrage dans le concret impliquait un travail important d'organisation et de suivi, effectué entre autres par Alice Azémar et Julie Pétreille.

Il y a eu, avec le temps, l'apparition de nouvelles structures, telles le Conseil Scientifique ou le COPRIM, et des changements d'orientation dans les programmes. Il y a eu aussi plusieurs renouvellements des membres du comité - c'est ainsi que j'ai travaillé étroitement Philippe Huet et Yves Le Bars ainsi qu'avec la sénatrice Marie-France Beaufile, François Gérard et Anne-Marie Levraut. Mais l'esprit de transversalité et de mise en commun est toujours resté le même, ainsi que l'importance de la place faite à l'activité internationale.

Dans ce domaine, l'AFPCN a fait bouger les choses tant au niveau des institutions internationales qu'au niveau européen. Plutôt que de s'enfermer dans des petites rencontres entre spécialistes initiés, l'Association organisa de grandes conférences/débats ouverts sur des événements récents ou des thèmes d'importance pour la réduction des risques, par exemple le colloque « Hurricane Katrina : quelles leçons pour l'Europe ? » avec la participation de chercheurs américains.

Il y eut aussi un Colloque Franco-Britannique, tenu dans les salles du Sénat, qui avait comme but de comparer les approches de prévention dans les deux pays concernés, et qui fut suivi par une réunion organisée à Londres par l'Académie des Sciences du Royaume Uni.

A Divonne les Bains, la question épineuse « Prévention et secours : deux mondes séparés en Europe ? » fut débattue avec nos partenaires européens. Nous avons pu suivre les analyses éclairées et les discussions animées au cours de la grande conférence de Jean-Pierre Dupuy. Il y eut surtout le grand moment de la conférence « Des catastrophes du passé au défi du changement climatique » à Paris, co-organisée par le Ministère de l'Environnement et l'AFPCN pendant le temps de la présidence française de l'Union Européenne, avec la participation de représentants des pays européens et des Nations Unies. Mais l'action d'envergure de l'AFPCN a surtout consisté à construire, avec l'Accord de Bâle, un cercle d'action et d'échanges entre les organisations centrales suisse, allemande, polonaise et française dans le bus de monter des actions communes pour la mise en œuvre de la Stratégie Mondiale de prévention des catastrophes.

Cette initiative a incité le Secrétariat des Nations Unies pour la prévention des catastrophes à mettre sur pied, sur une base plus large, le Comité Européen pour la prévention des catastrophes composé des comités nationaux de chaque pays sur le continent dont la structure actuelle de pilotage est le comité en charge de l'European Forum for Disaster Risk Reduction (EFDRR). L'AFPCN avec son homologue allemand le DKKV, avaient donc ouvert la voie.

L'importance de son rôle en France et sur le plan européen fut reconnue lorsque les Assises Nationales du Risques en 2012 confièrent conjointement à Marie Pierre Meganck, du ministère de l'Environnement (actuellement à la représentation permanente de la France auprès des Nations-Unies) et à moi-même pour l'AFPCN, la prise en charge du volet international de cet événement, auquel nous avons notamment associé pour l'animation Cyril Bouyeure, aujourd'hui président de IDEFFIE, association partenaire. Les approches et les actions de réduction des risques ont connu un développement spectaculaire en vingt ans, grâce en partie aux méthodes et outils portés par la révolution numérique, en particulier l'analyse probabiliste de l'impact des catastrophes et la prise en compte des vulnérabilités spécifiques des territoires. Mais nos objectifs de l'année 2001 restent tout à fait d'actualité aujourd'hui. Nous devons toujours apprendre à mieux connaître les catastrophes, à améliorer la gouvernance des risques, à financer les nouvelles approches de réduction des risques et à « build back better »* : ce sont les quatre piliers du plan international de Sendai pour la réduction des risques.

L'AFPCN va bientôt commencer son programme d'activités pour les années à venir. Il serait souhaitable à mon avis d'y inclure un volet sur la gouvernance des risques en gardant à l'esprit la transversalité multisectorielle qui doit prévaloir dans ce domaine. Il me semble que le modèle existant de projets de consultance à base d'offres d'études dans lesquelles les conclusions à tirer sont déjà esquissées ne tient plus la route. Comme démontré par Yves Le Bars et Maud Devès, un réexamen de la notion d'expert et d'expertise pour de tels projets doit être reconsidéré. Le plus important est souvent oublié : quelles actions doivent être prises en matière de politiques publiques et de capacités financières et humaines pour assurer la pérennisation des activités recommandées ?

Bonne chance à l'équipe en place de l'AFPCN !

**Faire et reconstruire mieux*



Paul-Henri BOURRELIER

Co-fondateur et ancien vice-président exécutif

En juin 1999, fut organisée à Paris, dans le cadre de la clôture de la décennie, à l'invitation du gouvernement et du parlement français, une conférence internationale sur le thème : Prévention des catastrophes naturelles, gestion des territoires et développement durable.

La Ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, présenta des vues allant dans le sens du rapport d'évaluation de la politique de prévention des risques naturels (dont j'assurais la coordination), tout comme les dix recommandations finales émises par les participants. Cependant, le désastre provoqué par les tempêtes Lothar et Martin de décembre 1999 interpellait ; l'occasion de s'exprimer fut saisie par ceux des rédacteurs du rapport d'évaluation qui, n'étant pas tenus à la réserve par leur position en service actif, pouvaient manifester leur impatience en publiant chez un éditeur privé un ouvrage au titre provocateur : *Catastrophes naturelles, le grand cafouillage* (voir p.53). Les auteurs y actualisaient le rapport d'évaluation, dont un résumé était joint, en formulant des recommandations plus audacieuses dans quatre domaines : les alertes, le régime d'indemnisation, les aléas extrêmes, l'autorité dirigeante. Les auteurs de l'ouvrage joignaient en annexe des interpellations politiques d'Haroun Tazieff (« J'accuse une dernière fois » in. *Préventique*, 1998), de Guy Deneufbourg (le rapport sur la contribution de la France à la DPCN), de Dominique Voynet (son allocution à la conférence de Paris), d'Yves Dauge (le rapport au Premier Ministre sur les lieux de débat public à créer dans le cas des risques d'inondation) et de Christian Kert (« [tirer politiquement les leçons](#) »). La constitution de l'AFPCN a été la suite logique et une forme de régularisation de cette démarche apparemment transgressive. Ses statuts, publiés au Journal officiel le 9 décembre 2000, énoncent comme objet de « *contribuer à promouvoir les stratégies appropriées de prévention et de développer les échanges entre savoir scientifique, société civile et pouvoirs publics* ». L'École nationale du GREF avait accepté de loger son siège social.

La première Assemblée générale, tenue le 27 mars 2001, nomma Yves Dauge, alors sénateur dans la majorité, comme président. Le 5 avril 2001, le Conseil d'administration se structurait en désignant comme vice-président Christian Kert, député dans l'opposition, et moi-même comme vice-président exécutif à la tête du Bureau, Gérard Brugnot, délégué aux risques naturels au sein du Cemagref comme trésorier ; Bernadette de Vanssay et Guy Deneufbourg assuraient le Secrétariat général. Parmi les administrateurs, prenaient place Philippe Masure, Philippe Boullé, ancien directeur du secrétariat de la DPCN à Genève, et Roland Nussbaum, responsable de la mission Risques naturels que les deux fédérations d'assureurs venaient de constituer. Le Conseil scientifique prévu par les statuts constitue une composante importante de l'AFPCN. Il sera installé par Yves Caristan (CEA), alors DG du BRGM, lors d'une séance inaugurale tenue au ministère de la Recherche le 16 juin 2004. Le soutien du Ministère en charge de l'environnement s'est manifesté dès l'origine et confirmé à partir de l'année 2003 dans le cadre d'une convention triennale avec la DPPR. Cette convention, régulièrement renouvelée, a permis le recrutement d'une chargée de mission : Julie Pétrelle. Pendant les années 2000-2006, de nombreuses décisions s'inscrivaient dans la ligne des recommandations de l'instance d'évaluation :

- le programme de prescription et de promulgation des plans de prévention des risques naturels majeurs : 5000 PPR à la fin de 2005,

- la refonte de la procédure de vigilance effectuée par Météo France sous l'impulsion de la Direction de la sécurité civile, puis son articulation avec le dispositif territorial des services de prévision des crues, dans le cadre de la création en 2003 du Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI),
- la modulation des conditions d'indemnisation des dommages : une décision non concertée du ministère de l'Économie, majorant les franchises dans les communes sujettes à de sinistres répétés,
- le Programme national de prévention du risque sismique (PNPRS), en novembre 2005, avec une application particulière par le Plan séisme Antilles,
- l'institution en 2001 du Comité interministériel (CIPRNM) puis Conseil d'orientation de la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM), dont la mission consistant à assurer une coordination entre les services demandera de nombreuses années pour se mettre en place,
- la création des réserves communales par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, afin de fournir un cadre incitant la population à s'engager aux côtés des équipes municipales,
- la mention obligatoire, lors de la vente d'un bien foncier, des arrêtés de déclaration de « Cat nat » dont il a été redevable.

La Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes (ISDR) a pris la suite de la DIPCN dans le dispositif de l'ONU. Elle a fait adopter à la conférence de Kobé (janvier 2005) le cadre d'action d'Hyogo 2005-2015, programme de pleine actualité du fait de la catastrophe du séisme et du tsunami dans l'océan indien en décembre 2004 et du cyclone Katrina à la Nouvelle Orléans en août 2005 ; ce cadre d'action promeut la vigilance (*Early Warning*) et la résilience en pleine concordance avec les orientations de l'évaluation.

Le bilan qu'on pouvait dresser en 2007 de l'opération d'évaluation montre que la plupart des propositions de l'instance ont été prises en compte dans les dix ans qui ont suivi la diffusion de son rapport. Les dix années suivantes verront encore quelques avancées significatives - sauf dans les dispositions du régime assurantiel -, notamment à la suite de la submersion marine provoquée par la tempête Xynthia en 2010. L'évaluation a plus généralement contribué au formatage bipolaire d'une politique française de gestion des risques collectifs ; le pôle prévention-réparation, fondé sur une vision scientifique du long terme est piloté par le ministère en charge de l'environnement, tandis que la gestion de crise dans l'urgence, dominée par les considérations politiques de court terme, reste l'apanage du ministère de l'Intérieur. Elle aura permis de rendre intelligente cette partition originale en aidant le ministère en charge de l'environnement à renforcer sa compétence dans les domaines de la préservation de la nature et de la gestion des risques.

Une nouvelle phase de gestion des risques collectifs s'est instaurée à partir de 2007, marquée par des exigences de globalisation beaucoup plus étendue, avec la pleine prise en considération des risques climatiques, des enjeux de la santé publique, de la baisse de la biodiversité, des problèmes d'évacuations massives de populations, d'effondrements multifactoriels en cascade.

Avec le prototype de sa gestion des risques naturels construite sur le socle de l'évaluation de 1995-1998, la France est en position de promouvoir des voies originales - et efficaces sous la condition expresse que les services des ministères respectifs exercent leur action dans un cadre interministériel - pour relever ce redoutable défi.

Pour en savoir plus sur l'histoire de l'évaluation de la politique publique de prévention des risques naturels, consultez l'article de Paul-Henri BOURRELIÉ en cliquant [ici](#).



Yves DAUGE

Ancien président de l'AFPCN

Début 1999, le premier ministre Lionel Jospin me confiait une mission sur les risques d'inondation. Les propositions du rapport remis à l'automne ont eu un fort impact car il intervenait quelques semaines seulement avant les graves inondations survenues dans l'Aude où nous déplorions une trentaine de morts.

J'avais travaillé avec une équipe remarquable d'experts, de responsables qui étaient engagés de longue date dans la prévention des risques majeurs, notamment dans le cadre de la décennie internationale de protection des catastrophes naturelles, conduites par les Nations Unies (DIPCN). Je peux citer Philippe Huet, Paul-Henri Bourrelier, Yves Le bars, Philippe Masure, Philippe Bouille, René Feuntun, et quelques autres encore, avec lesquels des relations d'amitié se sont créées. J'étais moi-même très concerné, étant élu du Val-de-Loire comme ma collègue Marie-France Beaufiles avec laquelle j'entretenais des relations professionnelles et amicales.

Elle était maire de Saint-Pierre Des Corps, commune soumise aux risques des inondations. J'ajoute qu'en tant que directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'Équipement, j'attachais une grande importance à l'intégration des plans d'exposition aux risques (PER) dans les documents de planification. On retrouvera utilement ce rapport à l'Assemblée Nationale. Les préconisations que nous faisons alors peuvent être considérées, pour une part, fondatrices de notre association.

En effet, avec la fin des travaux de la « décennie », il nous est apparu qu'il fallait absolument prolonger notre réflexion et notre action. À l'image de ce qui avait été fait pour la prévention des risques en montagne, nous décidions alors de créer l'AFPCN. Je me réjouis sincèrement aujourd'hui de voir qu'elle fonctionne toujours avec son président Christian Kert dont j'appréciais déjà l'engagement.

Témoignage et hommage à Bernadette DE VANSSAY



Guy DENEUFORG

Rendre hommage à Bernadette est la moindre des choses quand on l'a connue, quand on l'a côtoyée, quand on l'a eue comme partenaire dans les travaux et études que nous entreprenons au sein de notre 'corporation', au sein de notre Association, l'AFPCN.

C'est au début des années 1990 – il y a maintenant 30 ans - que j'ai connu Bernadette. J'étais responsable du Bureau des Risques Naturels à la Délégation aux Risques Majeurs du Ministère de l'Environnement, lorsqu'elle est venue se présenter, pour m'exposer l'importance des Sciences humaines dans toutes démarches visant la prévention des risques naturels, et demander tout l'appui nécessaire qu'elle attendait de nos services. Ô combien elle avait raison de faire tous ces efforts pour nous convaincre de plus et de mieux introduire cette approche dans celle – plus technique – que nous avons trop souvent, nous les scientifiques, nous les ingénieurs et techniciens. Rendons hommage à sa persévérance...

Durant ces 30 ans, nos chemins se sont croisés, nous nous sommes penchés souvent ensemble sur les événements liés aux aléas naturels qui ont affecté nos territoires, tant en Métropole qu'Outre-Mer. Au cours de la Décennie 1990, et plus particulièrement dans le cadre des activités du Comité Français de la Décennie Internationale de la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), son rôle a été majeur dans la formation et la sensibilisation des populations, notamment aux Antilles où les croyances locales constituent un filtre qu'il est parfois difficile à franchir. Nous nous consultions mutuellement et il n'était pas rare que Bernadette me demande de relire ses rapports et/ou communications, sur un sujet concernant un événement naturel soit en Métropole, soit Outre-Mer (où j'ai résidé personnellement une quinzaine d'années). Durant la période précitée, nous avons confronté nos points de vue réciproques, avec nos approches respectives, que ce soit par exemple en Métropole, sur l'inondation catastrophique de Vaison-la-Romaine et le séisme qui a affecté la Haute-Savoie, ou que ce soit Outre-mer, sur l'éruption du volcan de Montserrat.

Merci Bernadette pour ces échanges qui ont instauré une certaine complicité dans notre démarche d'une prévention toujours plus efficace des risques naturels. Pendant trois ans (1994-1997), aussi, nous avons étroitement œuvré ensemble et beaucoup travaillé avec Paul-Henri, dans le cadre de l'Instance d'Evaluation de la Politique Publique des Risques Naturels. Encore tous les trois ensemble, à l'issue de la décennie des années 90, nous avons travaillé pour la rédaction d'un ouvrage publié en 2000 sous le titre « Catastrophes Naturelles, le grand cafouillage » (dont Bernadette avait elle-même suggéré le titre). Autant dire qu'en faisant appel à elle, combien sa compétence était reconnue. En 2000, convaincue ensemble de la nécessité de poursuivre les travaux du Comité français de la DIPCN (qui a été dissout fin 1999), Bernadette a apporté son concours au projet de constitution d'une Association idoine.

L'AFPCN est née en 2001. Personnellement, en 2004, contraint à interrompre mes activités pour des raisons de santé, c'est à Bernadette que j'ai remis en toute confiance, toutes mes archives sur le démarrage de l'AFPCN.

Autre souvenir, en 2007, c'est bien Bernadette qui m'a invité à une manifestation qu'elle avait organisée à HONFLEUR pour la sensibilisation du public aux risques naturels. Témoin des échanges et des propos tenus là par Bernadette face à une population toute à l'écoute, je peux dire combien ses réunions-débats ont toujours un impact positif. Bernadette nous a quittés le 14 février 2017, laissant un vide dans notre milieu. Elle a toujours œuvré pour une meilleure prise en compte du facteur humain dans les opérations de prévention des risques naturels. Nous en sommes maintenant tous convaincus, je l'espère...

Paris, le 28 septembre 2021

Pour en savoir plus sur l'origine de la création de l'AFPCN, consultez [l'article de Guy DENEUFBOURG](#) sur notre site.

René FEUNTEUN

Ancien trésorier

Devenu membre de l'AFPCN en 2009 et y exerçant les fonctions de trésorier jusqu'en 2013, c'est plutôt sur le témoignage d'un ancien représentant d'administration centrale que celui d'un membre "fondateur" - que je ne suis pas - que porteront les lignes suivantes.

Alors en activité à la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile au Ministère de l'Intérieur, mes premiers contacts avec les futurs créateurs de l'AFPCN remontent à l'année 1998 notamment à l'occasion de la préparation de la conférence de Paris de juin 1999. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre onusien de la Décennie Internationale de la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN) clôturée par la conférence de Genève à la fin de la même année. Anciens du comité français de la DIPCN, présidé par Christian Kert, comme auteurs du rapport sur l'évaluation de la politique publique de prévention des risques en France, établi au cours des années 90 sous la direction de Paul Henri Bourrelier, ont souhaité poursuivre leurs travaux et leur donner des suites concrètes. Ainsi est née en novembre 2000 à leur initiative une structure de type associatif souple, ouverte, d'expression libre, associant des compétences trop souvent cloisonnées, ayant pour objet selon ses statuts de « contribuer à promouvoir les stratégies appropriées de prévention et de développer les échanges entre savoir scientifique, société civile et pouvoirs publics ».

C'est très naturellement que ce sont prolongées et renforcées les relations entre le Ministère en charge de l'Environnement et l'AFPCN alors que j'étais devenu entretemps à la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR) en février 2001 en charge du secrétariat du Comité Interministériel pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs auquel s'est substitué en 2003 le Comité d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM). Soutenue financièrement par la DPPR à travers un contrat pluriannuel à partir de 2003 après une aide ponctuelle de démarrage, l'AFPCN s'est rapidement avérée un partenaire majeur auprès des ministères en charge de l'environnement, des affaires étrangères et de l'intérieur et dans une moindre mesure de la recherche. Autonome, force de réflexion, disposant d'un carnet d'adresses étendu, ses initiatives et son dynamisme et sa capacité d'adaptation ont largement contribué à faire d'elle un animateur essentiel de la prévention des risques naturels.

Parmi les actions conduites par l'AFPCN ou auxquelles elle a contribué de façon significative, on retiendra en particulier:

- sur le plan européen et international, la création du réseau européen des plateformes nationales avec l'Allemagne et la Suisse notamment au sein duquel la France est représentée par le COPRNM ou encore sa participation à la conférence de Kobé en janvier 2005 dans le cadre de la SIPC qui a succédé à la DIPCN au plan international,
- au plan national, des actions de sensibilisation et de retour d'expérience telle la conférence post Katrina de février 2006 et la tempête Xynthia de 2010 ou sa contribution à l'organisation des assises nationales des risques naturels (ANRN) et, au plus près du terrain, l'animation de journées départementales sur les plans communaux de sauvegarde (PCS).
- le développement de la connaissance des risques à travers un conseil scientifique regroupant de larges compétences, des travaux thématiques confiés à des groupes de travail ainsi que des séminaires et conférences sur des thèmes variés dont le changement climatique ou encore le régime d'indemnisation.

Mes liens avec l'AFPCN se sont par la suite prolongés et renforcés en devenant trésorier de cette dernière pendant cinq ans et en y étant toujours adhérent.

Les mousquetaires de la prévention



Christian KERT

Président de l'AFPCN

Lorsqu'ils m'ont accueilli en avril 2001 au sein de l'AFPCN, après que j'eus fais quelques armes à la DIPCN, les derniers mois d'existence de celle-ci, ils étaient comme l'a imaginé Alexandre Dumas, ils étaient trois mousquetaires, mais quatre en réalité.

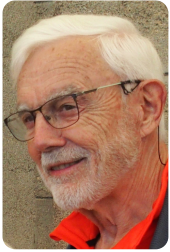
Paul Henri Bourrelrier, le grand ordonnateur du passage de relais entre les deux associations et, en réalité, l'âme de la politique publique de prévention, à ce moment-là, en France. Son lieutenant, Guy Deneufbourg qui, vingt ans après, continue à nous distiller idée et conseils. Et puis Bernadette de Vanssay, à laquelle Guy rend, par ailleurs un hommage mérité. Et puis, le « quatrième des trois » c'était le premier président, le sénateur Yves Dauge auquel succèdera quelques années plus tard, la sénatrice Marie France Beaufiles, avec laquelle j'eus le plaisir de co-présider notre association durant des années.

Pour moi, l'AFPCN a commencé par être une école du collectif. Au sein de l'Office Parlementaire d'évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, je m'étais mobilisé sur des rapports touchant aux risques, à leur prévention : risque sismique, risque inondation, état des barrages et des digues en France, situation des tunnels français après la catastrophe du tunnel du Mont Blanc. Mais, un parlementaire travaille ses rapports assez seul (sauf l'assistance d'un administrateur). Avec l'AFPCN dont je commençais par être le vice-président, j'ai pris conscience de l'impérieuse nécessité d'appartenir à une communauté d'idées, peut-être même à une communauté de destin.

Dès l'origine, l'AFPCN s'est voulu cela : un état d'esprit, une convergence de compétences, un travail d'équipe capable de développer hommes et femmes qui y adhèrent et idées nouvelles permettant d'élargir l'horizon de l'association. Ce livre est celui, en quelque sorte, de la mémoire de notre association. Un peu un recueil des souvenirs qui ont marqué les grandes étapes de ces vingt ans d'existence. Attention, pas des souvenirs sous la forme d'une montre arrêtée. Non, mais des souvenirs qui préparent l'avenir. On rappelle souvent que « les longs souvenirs font les grands peuples ». C'est bien dans cet esprit que j'écris ces lignes. Je regrette de ne pas pouvoir citer tous les amis qui ont partagé des moments de ces 20 ans. Certains sont encore parmi nous et imaginent avec nous la façon de distiller la culture du risque à travers nos territoires. Les territoires, une dominante, désormais, dans nos travaux, tant il est vrai qu'une prévention efficace se joue au plus près des terrains exposés.

Les souvenirs qui émergent de cet ouvrage doivent constituer la conscience du futur. C'est cela que les plus anciens des dirigeants de notre équipe demandent à celles et ceux qui se préparent à assurer notre relève. Il y a un vrai chantier pour toute l'équipe dirigeante et aussi de celle des salariés : préparer le futur, perpétuer ce sens de la communauté qui fait la force de l'AFPCN. Mais une communauté qui continue à s'interroger à travers son Conseil Scientifique sur les prodigieuses évolutions du monde. C'est cela aussi l'ADN de l'AFPCN.

L'AFPCN dans ma mémoire



Yves LE BARS

Ancien vice-président délégué

En 2005, alors que je quitte la présidence de l'ANDRA, Philippe Huet, ami fidèle depuis l'ENGREF et le CEMAGREF, me sollicite pour l'appuyer dans sa responsabilité de Vice-Président Délégué auprès d'Yves Dauge, président... fonction qu'il me transfèrera en mars 2006, que j'ai tenue pendant 3 années, lui-même se consacrant au partenariat avec les métiers et les associations de terrain, alors que Gérard Brugnot travaillait la question de la responsabilité des experts avec Paul-Henri Bourrelier, à l'époque président du Conseil scientifique.

De ces trois années c'est d'abord l'international qui me reste en mémoire, et la complicité avec Philippe Boullé et les chargés de mission Alice Azéma et Jean-Baptiste Migraine.

A la réunion de l'ISDR à Prétoria en octobre 2006 sur les plateformes nationales pour la prévention des CN, avec Philippe Boullé, nous avons pu établir de nombreux contacts... et mieux comprendre l'Afrique du Sud post-apartheid. J'en ai profité pour découvrir ce que faisant le GRET (dont j'étais président aussi) dans la région du Limpopo, où le dessin des zones « naturelles » servait de tampon entre zones de populations blanches et anciens bantoustans... L'environnement au service de l'apartheid !

En aout 2008 c'est l'IDRC 3 à Davos. L'AFPCN (Paul Henri Bourrelier, Philippe Boullé et Roland Nussbaum et moi) présentait les trois plateformes européennes à huit pays en développement. J'en ai profité pour un tour dans les hauteurs...

En octobre 2008 c'est Chisinau, la capitale de la Moldavie sur le rôle des services météo dans la prévention des risques... Quel magnifique repas dans les caves qui servent à vieillir les vins qui ornaient les meilleures tables soviétiques ! J'y a vu, mais pas bu, une bouteille de Beaujolais de l'année de ma naissance, 1941 : quel chemin a-t-elle pris pour arriver là ? Une rencontre émouvante, témoignage de l'histoire troublée de l'Europe du 20ème siècle.

La France n'a pas été oubliée. D'un colloque à la Martinique entre AFPCN et l'Université Antilles Guyane organisé avec la regrettée Brigitte Mazière, j'ai retenu que les cyclones ne sont pas plus nombreux aujourd'hui, alors que la température moyenne a augmenté dans l'atlantique nord, mais ils sont plus puissants, et ils se déplacent plus au Nord, y compris vers l'Europe... Les cyclones des années suivantes ont confirmé cette règle !

Je n'oublie pas les grands colloques dont nombres ont été portés par le Conseil scientifique, appuyé par Julie Pétrelle, chargée de mission seule ou avec les chargés de mission internationale. Je n'en cite que quelques-uns :

- En 2006 celui sur les grandes inondations de la Loire et du Rhône en 1856. Napoléon III a inauguré « la gestion compassionnelle des crises » en prenant le tout nouveau train pour Avignon et en se faisant croquer en barque discutant avec des habitants les pieds dans l'eau !
- Celui des 10 ans de l'AFPCN en 2011, qui a approfondi les interactions entre les catastrophes dites « naturelles » et les « industrielles »

- Et je ne sais plus dans quel colloque un ingénieur hollandais de la prévention des crues nous a présenté une carte des Pays Bas au Moyen Age en ajoutant : le niveau du sol a baissé depuis 800 ans de 2 mètres » ! Ce pays nous en dit beaucoup sur les capacités de résilience face aux risques climatiques !

J'ai participé au Conseil scientifique, un lieu riche de débats, et de rencontres interdisciplinaires. Le projet de recherche « Catastrophes et droits de l'homme » (CADHOM) avec l'Université de Limoges et le professeur Michel Prieur nous a introduit dans les arcanes des droits, et de leur pratique dégradée en situation de catastrophe. Il a été conclu par un colloque à l'UNESCO.

Des dernières années je retiens le travail fait sur la production de l'expertise et ses liens avec la recherche. Je conclus en recommandant la lecture de l'article écrit en 2020 avec Maud Devès : « [Quelle place pour les experts d'hier et d'aujourd'hui face aux risques de catastrophes ? Dialogue entre générations](#) ».



Philippe MASURE

Co-fondateur et ancien membre du Bureau

J'ai eu le privilège d'être très impliqué dans la DIPCN (1990-1999), d'abord dans la création du Comité français dont j'assurais la vice-présidence, puis au sein du Comité scientifique des Nations-Unies, en pilotant enfin divers programmes de démonstration du savoir-faire français à l'international.

Ma « liaison » avec les catastrophes a commencé en 1976. J'étais alors responsable du plan de développement urbain de la ville de La Paz (500 000 habitants). Glissements de terrain, coulées de boue, inondations frappaient durement la capitale bolivienne installée sur les flancs instables d'une vallée profonde à 4000 m d'altitude. Son maire voulait que la planification fût préventive. Eclairés par la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement (Stockholm, 1972), nous concevions un schéma innovant de planification environnementale complété par un volet de réduction des risques naturels. De retour en France en 1980, et fort de ce bagage, je participais à l'élaboration de la politique de prévention des risques naturels aux côtés d'Haroun Tazieff, chargé des risques majeurs en 1981. De retour dans les pays andins en 1984, mon expertise se renforçait avec plusieurs événements majeurs en Colombie : séisme de Popayán (1982), lahars du Nevado del Ruiz (1985), glissement urbain de Medellin (1987)... mes interventions dépassaient toutefois ce pays. Abordant les catastrophes comme des phénomènes sociétaux, les sociologues andins réfutaient le terme de catastrophes « naturelles » et m'ouvraient de nouveaux horizons.

Rentré en France à la fin des années 80, je militais pour que le Comité français de la DIPCN ne se borne pas aux études phénoménologiques (inondations, séismes, avalanches, etc.) qui prévalaient alors, et s'ouvre à la sociologie comme à l'économie, aux acteurs de l'aménagement et de l'environnement, de la sécurité civile, de l'assurance et de la communication. Le Sommet de Rio (1992) renforçait nos outils (développement durable, Agendas 21). Avec des approches pluridisciplinaires, globales et prospectives, nous développons un savoir-faire français novateur. Le programme GEMITIS Villes (France, Méditerranée et Caraïbes) que je menais avec le ministère de l'Environnement favorisait les échanges régionaux et la vulgarisation de nouveaux outils : scénarii de crises, vulnérabilité systémique et résilience des villes, etc.

Si nous avons créé l'AFPCN à la fin des années 1990, c'est pour parfaire la stratégie de gestion des risques majeurs en France et en Europe. Eloigné de Paris en 2001, je n'ai pas participé activement à ses actions. Je n'émettrai donc ici qu'un vœu pour l'avenir : que l'AFPCN poursuive ses approches holistiques, le décloisonnement des disciplines, des activités, des institutions... et qu'elle s'ouvre aux risques sanitaires. L'AFNOR tentait de fixer en 2000 un cadre de gestion des risques majeurs commun aux « risques » naturels, technologiques et sanitaires auquel je participais : succès pour les deux premiers domaines, échec pour la santé, le gap culturel étant trop grand. La gestion chaotique de la crise du coronavirus au printemps 2020 n'a pas été une surprise pour moi. L'AFPCN doit s'investir dans les pandémies. C'est l'intérêt de notre pays.

Roland NUSSBAUM, 20 ans d'investissement personnel et professionnel au service de l'AFPCN



Roland NUSSBAUM

Membre de la première heure et Secrétaire Général

Peu nombreux sont ceux qui ont vécu toute l'épopée de cette association, de sa création à aujourd'hui, qui plus est, de l'intérieur. Et je suis heureux de pouvoir en témoigner ici, avec la ferveur additionnelle de celui qui s'est aussi engagé de bout en bout, dans la conception et la réalisation de cet événement « autour des 20 ans », que le présent Livre d'or accompagne.

Au fil de ces 20 ans à l'AFPCN, j'ai en fait cumulé la double expérience, également assez rare, d'une part de représentant de membre personne morale, en tant que directeur de la Mission des sociétés d'assurance pour la connaissance et la prévention des Risques Naturels(MRN), immédiatement entrée au conseil d'administration de l'association, et d'autre part, de membre personne physique, entré au Bureau de l'association dès 2007, dans les fonctions de trésorier adjoint, puis de trésorier, puis de secrétaire général adjoint, puis enfin de secrétaire général (à compter de mi-2018). Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers mes employeurs, le GIE GPSA et à travers celui-ci, la FFA, dont relève la MRN.

Mon objectif dans ce témoignage est double. D'une part, ajouter aussi quelques mots clés inspirés de ma propre expérience, pour caractériser l'AFPCN et son action, en soutien et en complément à ceux déjà proposés dans l'édito. Témoigner aussi de ce que j'ai vécu de plus fort ces 20 années durant, dans ce cadre associatif.

L'AFPCN, ciment intelligent de l'écosystème et propice à la fertilisation croisée

Le président a bien campé le décor, en exprimant que notre mouvement, c'était « Faire » « Ecole », Faire « (Eco)ystème » et Faire « Plateforme ». Je voudrais aussi ajouter deux locutions clés exprimant peut être encore davantage le mouvement : la première idée est que l'AFPCN remplit une fonction de « ciment intelligent » ; la seconde idée est qu'à l'AFPCN on pratique et surtout on bénéficie des bienfaits de la « fertilisation croisée ».

Nombre de membres de l'AFPCN voient bien cette figure du « ciment intelligent » que représente notre association dans sa vocation à fédérer sur divers objets d'action commune toutes les composantes de l'écosystème. Oui, l'intelligence AFPCN réside bien dans sa capacité à faire école, mettre en système des membres, générant une valeur ajoutée d'ensemble qui ne nuit pas aux parties, et en préparant aussi l'équipe de France des acteurs de ce système à faire plateforme au national comme à l'international...

Je voudrais aussi soutenir que cette association est et restera un lieu d'extraordinaire « fertilisation croisée » . Nous devons en France le premier emploi de cette terminologie un peu surprenante à Pierre LAFFITTE(1), créateur de Sophia Antipolis, alors qu'il était directeur de l'Ecole des mines de Paris. La terminologie modernise la locution ancienne de « melting pot » apportée par la géographie humaine, tant il est vrai qu'une association telle que l'AFPCN ne peut se développer que par des impulsions et interactions humaines créatrices, issues de disciplines et modes de pensée différents. S'il faut préciser encore de quoi il retourne, l'on se reportera dans ce Livre d'Or à l'extraordinaire histoire et apport de Bernadette de VANSSAY...

Parmi les enjeux à la clé, structurants pour notre association, citons juste à titre d'exemples :

(1) Pierre Laffitte s'est investi jusqu'à la fin de sa vie (juillet 2021) à développer Sophia Antipolis, première technopole française, « fertilisation croisée » entre chercheurs du monde entier, ingénieurs, enseignants et leaders industriels. Comme le terme de résilience, celui de fertilisation croisée a connu ces dernières années un fort développement dans ces champs d'application.

- Les enjeux tant interdisciplinaires que intersectoriels (cross cutting issues), qui appellent un effort collaboratif en faveur de la résolution de problèmes transversaux à nos disciplines, secteurs et professions, tels que notamment : l'approche multirisques, le rôle de l'information géographique dans l'aide à la décision face aux risques, les différents aspects de la gouvernance, dont la gouvernance concertée et son développement, mais aussi de la normalisation, de la métrique, de la culture du risque, etc.
- Le portage d'actions exceptionnelles dans l'ambition, l'envergure, la capacité fédératrice, qui ont aussi tout leur sens, bien au-delà des missions génériques d'information, de sensibilisation et de plaidoyer (nous y arrivons justement).

Dans l'esprit de ces recherches sémantiques, souhaitons même pour l'AFPCN de demain qu'elle devienne une « coalition » d'acteurs de l'écosystème, dans le sens éminemment pacifique, que lui emploient déjà nos amis outre Atlantique pour notamment exprimer des actions concrètes de prévention à grande échelle sous l'égide d'un co-branding d'acteurs publics, associatifs et privés.

Des actions remarquables qui s'inscrivent dans différentes catégories d'horizons temporels

Plutôt qu'un historial qu'il serait fastidieux de déployer, j'ai cherché une structure de présentation pour tenter de retenir des enseignements qui soient utiles au collectif et pour son avenir. C'est bien l'horizon temporel (durée) de réalisation/aboutissement des actions qui s'avère le plus clivant sur leurs caractéristiques et aussi sur le degré d'engagement des membres en général (LI, MT, CT, Gestion courante/housekeeping) : les actions de court terme ont le plus de succès. A contrario, les actions à très long terme, si nécessaires, comme la constitution d'un réseau de réseaux, l'animation dans la durée de manifestations pour l'écosystème (ANRN), de partenariats stables dans des pays voisins, etc, rencontrent beaucoup moins d'engouement, sauf pendant les courtes périodes festives (ex : événement comme les ANRN ou une WCDDR).

En ce qui me concerne, je constate m'être investi de manière assez étale entre les quatre catégories d'horizons temporels proposées ci-après, mais nous sommes peu nombreux dans ce cas et c'est encore une fragilité pour l'association.

Les grandes actions de long terme s'inscrivent dans la vocation de « Plateforme » de l'AFPCN, tant au niveau national qu'au niveau international.

La dimension internationale de l'AFPCN se manifeste dans un premier temps au travers de sa participation, en tant que délégation française, à la préparation et à l'animation des grandes conférences internationales de la réduction des risques de catastrophes, organisées par l'UNDRR. En effet, l'AFPCN était présente lors des conférences internationales de Kobé en 2005 et de Sendai en 2015, tout comme lors des grands points d'étape biannuels (Global Platforms). Elle se traduit également par le développement d'une relation de partenariat avec l'association homologue allemande, le Deutsches Komitee für Katastrophenvorsorge (DKKV) initiée il y a presque 20 ans, qui s'est traduite par la formation d'un réseau entre structures homologues de différents pays européens. Dans le cadre de ce réseau d'échanges de bonnes pratiques, les plateformes française et allemande participent conjointement à des projets européens ainsi qu'à des groupes de travail internationaux. L'instauration d'une réunion mensuelle entre le DKKV et l'AFPCN dénommée « Sammtisch » témoigne de cette collaboration aboutie. Enfin, le développement parallèle d'une relation de coopération scientifique avec l'association internationale IDRM Society va également dans le sens de cette dimension internationale de l'AFPCN.

Au niveau national, l'AFPCN s'efforce d'accroître l'implication de la société civile dans la réduction des risques de catastrophes.

Cela se fait tout d'abord par le développement d'un collectif de membres et d'associations partenaires mais aussi par la contribution à la conception, la préparation, l'animation et la valorisation des quatre premières générations d'Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN). C'est également avec les deux casquettes de l'organisation qui m'employait, la MRN, partenaire direct actif des ANRN, et de membre de la gouvernance de l'AFPCN, que j'agissais en synergie avec François GERARD, coordinateur AFPCN pour les ANRN (suggestion des thèmes, l'organisation des ateliers, la logistique sur place, etc.).

D'autres actions à (très) long terme de ce type pourraient ancrer encore plus profondément et durablement l'AFPCN et ses membres dans des missions transversales de support à la politique publique, telles que par exemple l'appui au retour d'expérience et au partage de données sur les risques et leurs conséquences dommageables (cf. Comité des utilisateurs de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN)) ou toutes autres actions pouvant se dessiner et se répartir entre les corps intermédiaires de domaine que sont les diverses associations membres de l'AFPCN.

En matière de projets à moyen-terme, l'AFPCN a participé à des projets nationaux ou européens (voir « Actions phares de l'AFPCN ») soit en tant que partenaire d'un consortium, soit en tant qu'organisme du comité de pilotage du projet. De la même manière, l'association a pris part au portage de l'organisation de grandes conférences scientifiques internationales telles que l'événement IDRIM Nice 2019, avec le concours de sponsors.

L'imposante catégorie des actions à court-terme cette fois relève encore davantage du « faire Ecole ». Elles s'alimentent des différentes thématiques portées par les missions de l'AFPCN. Beaucoup figurent dans cette catégorie du fait des résultats concrets produits ou encore de l'effet d'attraction médiatique (cycles de webinaires, voir notamment la partie 2 de ce Livre d'or).

Dans ce registre je voudrais en mentionner deux, que j'ai initiées au titre de l'apport MRN dans AFPCN :

- Dès 2002, un colloque AFIGÉO-AFPCN, sur le partage de l'information géographique sur le risque inondation pour mieux le prévenir et le livre blanc qui s'en est suivi. Le partenariat inédit entre AFIGÉO et l'AFPCN était le fait d'une troisième association, la MRN, membre actif des deux premières, dont d'aucuns auront pu considérer qu'elle risquait de les « instrumentaliser ». L'histoire aura démontré qu'il n'en a rien été et que le succès d'estime a été parfaitement partagé entre les trois associations, qui ont su drainer un très large public de professionnels, dans l'attente de « quelque chose ». Les trois associations partenaires ont du reste récidivé en commettant un an après, comme elles s'y étaient promis, un livre blanc sur le sujet, qui n'a malheureusement pas été immédiatement entendu. On peut dire que le « quelque chose » n'est venu que dix ans après, sous la forme du projet d'ONRN, lancé en 2013 après les événements catastrophiques et meurtriers de 2010.
- En 2017, un colloque en deux parties sur une journée, l'un MRN et l'autre AFPCN, à l'auditorium de la FFA, sur le nécessaire réflexe « Build Back Better » et la manière d'en obtenir l'application, suite à l'apparition de ce concept lors de la conférence de Sendai.

Enfin, les actions de gestion interne à l'association, qui n'attirent pas les membres « consommateurs », elles sont l'apanage des bénévoles en charge de la gouvernance, surtout ceux du Bureau et en particulier ceux du Bureau exécutif avec l'aide du ou des salariés. Elles sont essentielles au bon fonctionnement de l'association. L'histoire récente de l'AFPCN a démontré l'importance capitale de ces actions, qui seules garantissent le fonctionnement mais aussi le développement d'une association, comme dans toute organisation pérenne.

En conclusion de cette seconde partie portant un regard sur ce que j'ai reçu de et donné à l'AFPCN, je réalise combien je me suis investi toujours avec délectation dans toute la gamme de ces actions, et je recommande à celles et ceux qui se sentent une vocation associative dans ce domaine de faire de même, car il y a de la place pour tous et c'est un remarquable univers d'amitiés et d'opportunités.



Freddy VINET

Membre de l'Association et de son Conseil scientifique

Jeune universitaire à la fin du siècle dernier, ma nomination en tant que maître de conférence à Montpellier dédié à la géographie des risques naturels en septembre 1999 fut « inaugurée » par les crues de l'Aude des 11 et 12 novembre de la même année puis des tempêtes Lothar et Martin.

Un ouvrage m'avait particulièrement marqué : *Les Catastrophes naturelles : le grand cafouillage* dans lequel Paul-Henri Bourrelier, Guy Deneufbourg et Bernadette de Vanssay dénonçaient sous une forme peu académique mais décapante et salutaire les retards et les manquements dans la gestion des risques naturels. Les piliers de l'AFPCN et leurs successeurs ont maintenu la « pression » pour une prise en compte des Risques dans l'aménagement des territoires via les conférences, les retours d'expérience (Katrina), les ateliers...

Deux événements récents auxquels j'ai participé sous l'égide de l'AFPCN m'ont particulièrement marqué : Sendai en 2015 et le colloque Idrim en 2019. La conférence de l'UNDRR en 2015 où l'AFPCN avait un rôle moteur dans la délégation française en drainant de nombreux chercheurs se poursuivait par des excursions de terrain. L'une d'entre elles parcourait en trois jours la côte nord du Japon et donnait à voir la reconstruction des villes côtières touchées par le tsunami de mars 2011 à grands renforts de digues, de remblais et de délocalisations massives.

En octobre 2019, la conférence Idrim fut un autre grand moment de la vie de l'AFPCN. Cet événement scientifique de haute tenue réunit plus d'une centaine de chercheurs du monde entier autour des risques. L'AFPCN fut également une tête de réseau pour moi lors de la publication de mon ouvrage en 2 volumes sur les inondations (Editions Iste) et j'aurai toujours plaisir à y croiser les infatigables pèlerins du risque qui se reconnaîtront (Roland, Régis, Anne-Marie...).

Finalement, que reste-t-il de ces 20 ans ? Les évolutions sont lentes. Plus que technique, la révolution dans la prise en compte des risques doit être culturelle. Les évolutions les plus difficiles sont celles des esprits. La récurrence des catastrophes naturelles peut paraître décourageante. Pourtant, la vigilance augmente, les maires sont de plus en plus sensibilisés, les plans communaux de sauvegarde se répandent. Mais sans cesse sur le métier il faut remettre l'ouvrage. La mission « culture du risque » à laquelle j'ai participé et dont les conclusions ont été remises à la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable en juillet 2021 a pointé la nécessité de courroies de transmission entre un Etat à la parole parfois décrédibilisée et des citoyens en attente. Les associations comme l'AFPCN sont des relais indispensables entre les élus, les acteurs de la prévention, les chercheurs, les citoyens. En matière de prévention, pour parodier Bacon : « prêchez, prêchez, il en restera toujours quelque chose ».

Hommages aux membres de la gouvernance disparus

En ce moment de fête pour les 20 ans de notre association, le président, le Conseil d'administration et les membres tiennent à exprimer leur très fervent hommage à tous ces amis qui ont tant contribué à faire notre association et qui sont disparus au fil de ces années, alors même que souvent ils donnaient encore de leur temps et de leur énergie à cette association dont ils ont tous été si fiers d'avoir ensemble été des bâtisseurs. Ayons bien sur aussi une pensée pour tous les membres disparus. Le souvenir de chacun de ces disparus est évidemment très présent, parmi de nombreux membres qui pourront, nous l'espérons, contribuer à perpétuer le souvenir de leur enseignement et leurs actions, dans notre communauté en particulier.

Les collègues défunts sont nommés ci-après par ordre alphabétique, sans référence à leur état civil, que l'on trouvera par ailleurs, avec le seul souhait de rappeler leur activité dans le civil et surtout en quelques lignes, le souvenir des actions remarquables qu'ils ont menées pour l'association.

Bernadette DE VANSSAY, sociologue – psycho-environnementaliste, chercheuse associée à l'Université Paris IV, ancienne collaboratrice d'Haroun TAZIEFF alors secrétaire d'Etat aux Risques Majeurs.

Elle a été la cofondatrice de l'association. Parmi de nombreuses publications de la littérature académique et grise, elle a été l'auteur avec ses deux compagnons de route, cofondateurs, Paul Henri BOURRELIER et Guy DENEUFBOURG, de l'ouvrage Catastrophes Naturelles, le grand Cafouillage, paru l'année de la création de l'AFPCN avec référence explicite à cette dernière. Elle a été la première secrétaire générale de l'association et a mis en place son secrétariat (Julie PETRELLE). Elle a été à l'origine du recrutement d'une majorité d'entre les premiers membres de l'association, personnes physiques comme personnes morales. Son action a été spectaculaire aux yeux de tous, seule militante ou presque des Sciences Humaines et Sociales (SHS) appliquées à la gestion globale des risques, dans un milieu alors essentiellement formé d'ingénieurs. Elle a notamment importé certaines méthodes de l'Ecole de sociologie américaine, qu'elle avait mise en pratique dans ses travaux aux Antilles. A cet égard, ses compagnons de route ingénieurs avaient été visionnaires aussi. On peut dire qu'elle a gagné son pari, car la composition actuelle de l'association reflète sa volonté pleine de convictions. Très naturellement, son action s'est particulièrement remarquable en direction des associations de sinistrés, qu'elle a mises en réseau de façon durable avec un soutien de l'AFPCN, encore présentes aujourd'hui avec l'UNALCI (Union nationale des associations de lutte contre les inondations) et certaines associations locales ou leurs dirigeants. Elle a même réussi, avec Philippe HUET, à faire en sorte que l'AFPCN parvienne à dispenser un court enseignement appliqué de haut niveau à différentes catégories de professionnels telles que des magistrats, des commissaires enquêteurs, des journalistes de l'environnement et évidemment diverses associations, qui ont en quelque sorte trouvé en l'AFPCN où elles ont adhéré une sorte d'ALMA MATER...

Pour lire l'hommage personnel à Bernadette de Vanssay de Guy Deneufbourg, voir p.14

« Je me suis lié d'amitié avec Bernadette de Vanssay dès le colloque organisé par le Comité français pour la DPCN, en 1999 je pense, préalablement à la grande conférence internationale des Nations Unies qui fit entrer la réduction des risques de catastrophes dans ces activités pour l'avenir. Bernadette de Vanssay m'avait impressionné par sa capacité à faire prévaloir son opinion et ses arguments dans un débat largement dominé par ses collègues masculins. C'est en grande partie grâce à elle que j'ai été attiré par l'AFPCN dès sa création. J'ai participé à sa demande à des réunions d'associations de riverains dans le domaine des inondations, et contribué à assurer la présence de chercheurs des Etats Unis au séminaire de retour d'expérience en Guadeloupe sur l'ouragan qui avait frappé la région. »

Hommage à Bernadette DE VANSSAY par **Philippe BOULLE**

Philippe HUET, Ingénieur Général des Ponts des Eaux et des Forêts (IGPEF), membre de l'Inspection Générale de l'Environnement puis du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.

Il a été le second Vice-Président Délégué de l'association après Paul Henri BOURRELIER et avant Yves LE BARS. Prenant la suite des fondateurs qu'il connaissait bien, Philippe a n'a eu de cesse de penser et mettre en œuvre une stratégie pour l'association, visant notamment à mieux ancrer cette dernière dans ses différents écosystèmes (Etat, Collectivités, Académiques, Acteurs privés, Associations bien sûr). De ce fait, il est le créateur de l'organisation actuelle en 4 missions, qui s'appelaient simplement des axes, mais ont à peine changé depuis dans leurs contours.

Il a tout particulièrement œuvré pour développer l'axe que nous appelons aujourd'hui la Mission 3 – Actions territoriales et intersectorielles. On lui doit notamment d'avoir organisé de toute pièce, avec Bernard GUEZO, alors au CERTU, et aujourd'hui pilote de cette mission 3, un séminaire appliqué en forme d'ateliers mis en situation de prévention puis de crise, mémorable pour tous ceux qui y ont participé et bien au-delà (grâce aux actes) à Neuville sur Saône. Mais avec Philippe BOULLE, alors nouveau responsable de l'action internationale (mission 4) il a aussi œuvré avec succès en réussissant à associer nos partenaires allemands (DKKV) et suisses (PLANAT) dans une belle réunion internationale à l'initiative de l'AFPCN, à Divonne-les-Bains, qui a marqué le véritable début d'une coopération volontaire et suivie entre quelques plateformes nationales, avant l'apparition d'une coordination régionale (Europe) au niveau de l'UNDRR lui-même qui s'est traduit par l'European Forum for DISASTER RISK REDUCTION (EFDRR). Bien que retiré des affaires, Philippe s'était investi jusqu'à son décès pour les 20 ans de l'AFPCN !

« Comme indiqué par Paul Henri, j'ai travaillé étroitement avec Philippe Huet, qui m'avait donné sa confiance pour animer l'axe 4 du programme AFPCN relatif à l'international. Ce qui est dit dans ton texte final, incorporant les commentaires de Paul Henri, me convient parfaitement. J'ai en particulier un excellent souvenir du travail rigoureux de préparation de la conférence de Divonne que nous avons effectué pour assurer le succès de cette conférence, ce qui a permis d'associer pleinement les représentants suisses, allemands et de l'Union européenne à son bon déroulement et ainsi à solidifier les liens entre nos associations. »

Hommage à Philippe HUET par **Philippe BOULLE**

« Philippe était plus qu'un ami, un exemple de rigueur et de bienveillance. Nos premières années communes datent : Philippe était de la promotion 1960 de l'X, mais blessé en Algérie il a passé une année à se rétablir, ce qui nous a fait nous retrouver à l'Engref en septembre 1964.

Je n'ai pas retenu tous les postes qu'il a occupés, depuis celui à la DDA de l'Ariège.

Mais j'ai été heureux qu'il accepte la responsabilité de chef de département Montagne du Cemagref, qu'il fallait renforcer et mieux relier aux acteurs de ces territoires.

Deux attaches nous ont réunis. Le Vercors d'abord, où j'étais enfant en 1944 quand les troupes commandées par son père défendaient ce bastion. Philippe a été très vigilant sur le respect de la mémoire de son père, et était impliqué dans les activités du mémorial de Vassieux-en-Vercors.

La prévention des catastrophes naturelles ensuite, qui a été, sur la montagne en particulier, une activité phare du Cemagref, maintenant au sein de l'INRAE. En même temps qu'il était affecté au Service de l'Inspection générale de l'environnement Philippe a été vice-président délégué de l'AFPCN (Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles) jusqu'en mars 2006, date à laquelle il m'a demandé de le remplacer pour un mandat de trois ans. Philippe y avait lancé -avec d'autres- une action auprès des associations de terrain, souvent de riverains ou de victimes d'inondations, et a développé des formations à la prévention des catastrophes, en particulier auprès de juges...

De ce « frère aîné » je retiens aussi des conseils précieux. Ainsi il recommandait: « ne dit du mal de quelqu'un qu'en l'imaginant devant toi ». Cela m'a évité bien des tensions inutiles ! »

Hommage à Philippe HUET par **Yves LE BARS**

Henri LEGRAND, Ingénieur Général des Mines, membre du Conseil Général de l'Economie, membre du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable et ancien conseiller du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

Exerçant tout à la fois ces hautes fonctions, Henri a su donner un peu de disponibilité et de son extraordinaire autorité morale à l'AFPCN, endossant à son tour le mandat de Vice-Président Délégué, succédant à Yves LE BARS et Pierre ROUSSEL, mais il a préféré utiliser le titre de Délégué Général, introduit par Pierre ROUSSEL et qui a été conservé depuis. Ses « états de service administratif » étaient simplement exceptionnels dans le domaine, pour avoir été tour à tour ancien conseiller au Cabinet du ministre Brice Lalonde et surtout le Directeur de la Prévention des Pollutions (DPPR, aujourd'hui appelé le DGPR, Délégué aux Risques Majeurs) le plus jeune dans le poste, qui a notamment piloté côté administration l'élaboration de la loi Barnier et donc du fonds éponyme, si précieux au financement de l'action publique de prévention.

A l'AFPCN, Henri a rationalisé et réformé en douceur la palette d'activités comme les pratiques de gestion de l'association (changement d'équipe au secrétariat). Il a surtout aussi été le chef d'orchestre très inspiré et volontaire de l'Action de Rebond, pour redonner à l'association de nouvelles bases, qui attirent un sociétariat plus large et qui soient le reflet de l'écosystème contemporain des acteurs dans ce domaine. Son action pour l'implication de l'AFPCN dans l'organisation des ANRN a été remarquable. Terrassé par une maladie foudroyante, il n'a malheureusement pas vu le complet aboutissement de ses efforts. Sa disparition et son difficile remplacement immédiat ont laissé l'association dans un profond désarroi, la gestion de toute l'association et la poursuite de son renouveau ayant été assurées par intérim par le binôme des secrétaires généraux (Roland NUSSBAUM et Régis THEPOT).

Michel LE QUENTREC, Ingénieur en chef de la météorologie, membre de l'Inspection Générale de l'Environnement (IGE).

Membre du Bureau de l'AFPCN, Michel a rejoint la gouvernance de l'AFPCN en prenant sa retraite. Il s'est surtout consacré à la structuration et l'animation du Conseil scientifique, en tant que bras droit de Paul Henri BOURRELIER, alors président du Conseil scientifique.

« J'ai bien apprécié le calme, la compétence et la force tranquille de Michel Le Quentrec pendant nos réunions techniques de l'AFPCN. Son expérience nous a souvent été fort utile au cours de ces réunions. »

Hommage à Michel LE QUENTREC par **Philippe BOULLE**

Brigitte MAZIERE, Inspectrice générale de l'Équipement, spécialiste de l'urbanisme, de la construction et des paysages, ancienne membre de l'IGE.

Membre du Bureau de l'AFPCN, Brigitte a rejoint l'AFPCN en prenant sa retraite et accompagné un certain nombre d'actions de Philippe HUET, vice-président délégué. Elle s'est aussi passionnée pour les travaux du Conseil scientifique, alors présidé par Michel JUFFE. Elle a notamment réfléchi à l'approche intégrée de la résilience des territoires.

Claire-Anne REIX, Ingénieur des mines, directrice de programme à THALES ALENIA SPACE, maire-adjointe de Cannes et présidente du pôle d'innovation en gestion des risques SAFE CLUSER, membre de l'AFPCN, à ce titre représentante titulaire de SAFE-CLUSTER au CA AFPCN. Claire-Anne a participé activement à toute l'aventure des 20 ans de l'AFPCN. Elle s'était impliquée récemment en intervenant dans la conférence IDRIM NICE 2019.

L'AFPCN en quelques dates

Cette chronologie récapitule les grands moments de la vie de l'association en tant qu'institution et dans ses relations avec son environnement extérieur, sans développer les activités qui ont été menées. Pour une description de l'évolution des activités constitutives de l'association, voir les chapitres suivants.

La genèse de l'AFPCN



- DIPCN : Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles
- Plusieurs fondateurs de l'AFPCN ont participé à ces travaux
- Projet de création de l'AFPCN à la suite de la dissolution du comité français.



2007

Signature à Bâle de l'Accord entre l'AFPCN, PLANAT et le DKKV



2012

Première réforme des statuts



2012

Représentation de la société civile dans les grandes instances nationales de gestion des risques naturels



2015

Participation de l'AFPCN aux grandes conférences internationales

- L'objectif de cet accord était de constituer un réseau européen des plateformes nationales de réduction des catastrophes naturelles (accord effectif jusqu'en 2010 avec l'installation du Bureau européen des Nations Unies pour la RRC).
- Arrivée des personnes morales au Conseil d'administration
- AFPCN créatrice et animatrice du Comité des utilisateurs de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN)
- Première participation de l'AFPCN à l'organisation des Assises Nationales des Risques Naturels
- Conférence mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, Sendai, Japon, mars 2015.
- Conférence de Paris sur les changements climatiques



2000

Création de l'AFPCN et dépôt des statuts



2003

Signature de la première convention pluriannuelle avec le Ministère en charge de l'environnement.



2004

Création du Conseil scientifique de l'AFPCN



2006

A l'initiative de l'AFPCN, premières esquisses d'un réseau européen de plateformes nationales

- Reconnaissance de l'AFPCN comme acteur-partenaire de la DGPR.



2018-2019

Action de rebond de l'AFPCN



2019

Implication dans les grandes conférences nationales et internationales



2019

Deuxième réforme des statuts, création des quatre missions de l'AFPCN



2020

Lancement des activités webinaires



2021

20 ans de l'AFPCN

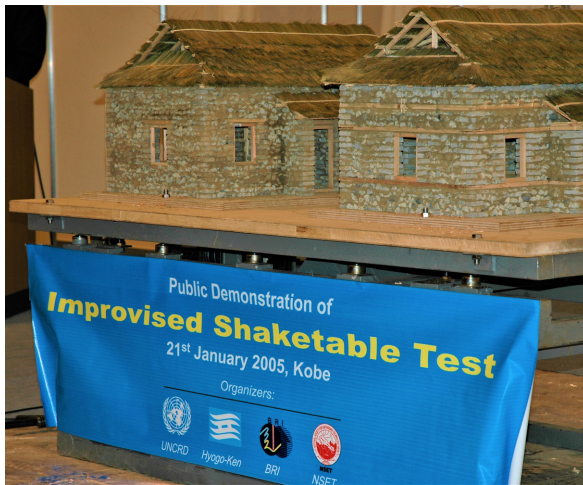
- Organisation d'une conférence internationale
- Réflexion stratégique
- ANRN Montpellier
- Accord avec l'IDRIM Society pour l'organisation de la conférence IDRIM Nice 2019
- Organisation en quatre missions
- Refonte du Conseil scientifique
- Renouvellement de la gouvernance
- Instauration d'une coopération suivie sous la forme d'un *Stammtisch* mensuel avec le DKKV
- Signature d'un accord de coopération avec IDEFFIE

Actions phares de l'AFPCN (2000-2020)

- L'AFPCN lors des grandes conférences internationales et européennes sur la réduction des risques de catastrophes
- Colloques organisés à l'initiative de l'AFPCN
- Actions nationales à l'initiative du Ministère en charge de l'environnement auxquelles l'AFPCN a été associée
- L'implication de l'AFPCN dans des projets d'étude et de recherche
- L'AFPCN dans les *advisory groups* de projets européens
- La coopération de l'AFPCN avec des plateformes étrangères de réduction des risques de catastrophes
- Les événements phares du Conseil scientifique de l'AFPCN
- L'AFPCN s'adapte au contexte sanitaire : les activités webinaires
- Chronologie indicative des conférences et séminaires organisés par les groupes de travail de l'AFPCN
- Sélection de publications de l'AFPCN et de ses membres

NB : Cette reconstitution d'événements et de colloques a été élaborée à partir des réponses à un questionnaire envoyé aux membres et anciens membres de l'association portant sur les événements marquants de l'AFPCN durant les 20 dernières années. Il ne s'agit donc pas d'une liste exhaustive. Certains événements font l'objet d'une monographie, d'autres figurent dans une chronologie indicative des conférences et séminaires organisés par les groupes de travail. Enfin, d'autres apparaissent dans une sélection de publications ici restituées.

- **L'AFPCN lors des grandes conférences internationales et européennes sur la réduction des risques de catastrophes**



Maquette de simulation d'un séisme lors d'un side event de la conférence internationale de Kobé sur la réduction des risques de catastrophes. Source : Roland Nussbaum

L'AFPCN lors des grandes conférences mondiales de l'UNDRR

Du 18 au 22 janvier 2005, l'AFPCN a participé à la deuxième conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes, à Kobé (Japon). La représentation de l'AFPCN à cette réunion, préparée par de nombreuses réunions au Ministère des Affaires Etrangères, a été assurée par Roland Nussbaum et d'autres membres de l'association présents au sein de la délégation française au titre de leurs activités respectives.

Le 18 mars 2015, lors de la troisième conférence mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophes qui s'est tenue à Sendai au Japon, les représentants de 187 membres de l'ONU ont adopté le premier accord important pour l'agenda du développement après 2015, un ambitieux cadre international pour la réduction des risques de catastrophes avec sept objectifs et quatre priorités d'action. L'AFPCN était représentée à cette conférence par deux membres du bureau, François Gérard et Roland Nussbaum.

Première réunion consultative sur les plateformes nationales de réduction des risques de catastrophes

Du 11 au 13 octobre 2006, l'International Strategy for Disaster Reduction organisait une conférence internationale réunissant les plateformes nationales de RRC du monde entier, à Prétoria en Afrique du Sud. La délégation française (AFPCN) était composée de Yves Le Bars et Philippe Boullé.

Durant cette réunion, les plateformes nationales de nombreux pays ont travaillé ensemble pour la mise en oeuvre du cadre de Hyogo pour la réduction des risques de catastrophes.



De gauche à droite : Philippe Boullé et Yves Le Bars représentant la délégation française de la plateforme de RRC lors de la conférence internationale organisée par l'ISDR.

L'AFPCN et les rendez-vous internationaux des *Global platforms*

La Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe est un forum biennal multipartite établi par l'Assemblée générale des Nations unies pour examiner les progrès, partager les connaissances et discuter des derniers développements et tendances en matière de réduction des risques de catastrophes.

En 2017, l'AFPCN, représentée par la présidente du Conseil Scientifique actuelle, Maud Devès, a fait partie de la délégation française qui a participé à la Global Platform de l'UNDRR. La délégation de l'AFPCN a également participé à la conférence scientifique de l'IRDR qui a précédé la plateforme.



*Intervention de la cheffe de délégation française en plénière de la Global Platform 2013 (Genève).
Source : Roland Nussbaum*



European Forum for Disaster Risk Reduction

Le Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes facilite les discussions et les avancées sur les questions de réduction des risques de catastrophes de manière coordonnée au niveau régional.

L'EFDRR sert de plateforme régionale pour la réduction des risques de catastrophe. Son objectif est d'accroître la capacité à créer une Europe plus sûre en réduisant les risques et la vulnérabilité et en empêchant la création de nouveaux risques. En tant que représentante de la société civile française aux côtés de la DGPR et du COPRNM, l'AFPCN participe à ce forum, par exemple en proposant des ateliers et des tables rondes lors des rencontres internationales. La prochaine édition de l'EFDRR aura lieu en novembre 2021, au Portugal.

- **Colloques organisés à l'initiative de l'AFPCN**

Journée d'étude et Livre blanc
"Partager l'information géographique sur
le risque inondation pour mieux le gérer"

Le 4 novembre 2002, l'AFPCN et AFIGÉO ont organisé une journée d'étude au Palais du Luxembourg sur l'information géographique comme élément d'aide à la décision de chacun, particulier, professionnel et, bien sûr, collectivité locale, dans la réduction des risques de catastrophes naturelles. Cette journée a donné suite à la production d'un Livre blanc sur le même sujet (voir p. 50).



Colloque
"Katrina, quelles leçons pour l'Europe ?"



*Tempête Katrina.
Source : dossier des participants du colloque de
l'AFPCN.*

Le colloque « Katrina : quelles leçons pour l'Europe ? » s'est tenu le 23 février 2006 à l'initiative de l'AFPCN. A cette occasion, des experts américains se sont positionnés sur les questions posées par cet événement : les prévisions et mesures de prévention, la gestion de crise et les options de reconstruction. Une réflexion a été poursuivie en France sur les leçons à tirer : des événements semblables sont-ils susceptibles de survenir en Europe ? Quelles recommandations peut-on déduire pour la France du retour d'expérience ?



Conférence
"1856 : Hier comme aujourd'hui ou demain"

Cette conférence organisée par l'AFPCN avec le concours du CEPRI et de la SHF s'est tenue le 19 octobre 2006, 150 ans après les grandes inondations qui ont frappé la France en 1856. Cette journée à destination prioritaire des élus a fait suite aux journées scientifiques et techniques des 31 mai et 1er juin 2006 sur le même thème, organisées par la SHF avec le concours de l'AFPCN.

Colloque européen RisqUE "Des catastrophes du passé au défi du changement climatique"

Du 26 au 28 novembre 2008, l'AFPCN a organisé avec le Ministère en charge de l'environnement un colloque international intitulé « Des catastrophes du passé au défi du changement climatique en Europe » dans le cadre du réseau européen et de la présidence française de l'Union européenne. Cette manifestation a fortement mobilisé les réseaux européens de l'AFPCN et a réuni plus de 300 participants, dix-sept pays de l'Union européenne, quatre autres pays européens et quelques pays extérieurs, ainsi que les représentants des institutions européennes et des Nations Unies.

« La conférence RisqUE intitulée "Des catastrophes du passé au défi du changement climatique" organisée par l'AFPCN à la demande du MEDD en novembre 2008 dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne constitue l'une des meilleures illustrations du savoir faire de l'association. »

René FEUNTEUN,
ancien trésorier de l'AFPCN



Séance plénière du séminaire. Source : Bernard Guézo

Séminaire "Comment améliorer 'gestion des secours' et 'prévention des risques' par les liens entre les acteurs ?"

Ce séminaire organisé conjointement par l'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN), la commune de Neuville-sur-Saône et le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), en partenariat avec le Grand Lyon, s'est tenu les 22 et 23 janvier 2009.

Il avait pour finalité le développement de pistes de travail pour renforcer les liens entre la prévention des risques et l'organisation des secours et faisait suite au séminaire européen de Divonne-Les-Bains de 2007 (voir p.41) sur le thème du lien entre la prévention des risques et la gestion des secours.

Les conférences internationales IDRIM



Conférence IDRIM NICE 2019 – groupe de participants avec des membres AFPCN devant le Palais MASSENA, Crédits : AFPCN

L'association scientifique internationale IDRIM a été créée en 2009 au Japon (Université de Kyoto), sur les thèmes du renforcement et du développement d'approches intégrées des risques liés aux catastrophes majeures.

Pour la première fois depuis la création de cette association, la conférence s'est tenue en France, à Nice, du 16 au 18 octobre 2019 et a été organisée par l'AFPCN, avec le patronage de l'UNESCO et du Ministère de la Transition Ecologique. Cette conférence avait pour thème la place de la connaissance (scientifique et citoyenne) des risques et des résiliences dans le déploiement de territoires « SMART », c'est-à-dire, interconnectés, durables et responsables .

« La genèse de cette histoire relève totalement d'un heureux alignement des planètes, grâce à Cyril BOUYEURE, aujourd'hui président d'IDEFFIE, association partenaire de l'AFPCN sur le développement d'un cycle de webinaires sur l'expertise française à l'international. Le facteur externe décisif a été une rencontre à Bangkok avec le Pr Norio OKADA, président fondateur de IDRIM Society, suivie d'une participation exploratoire à l'une de ses conférences annuelles (Beijing Normal University). Avec le soutien de principe de Paul Henri BOURRELIER, président du Conseil scientifique, l'initiative fut prise, lors des conférences annuelles se tenant en Europe, d'encourager la participation de jeunes scientifiques français à la conférence, par la prise en charge de leur inscription et de leur voyage : Newcastle upon Tyne (UK) en 2013 (près d'une dizaine de congressistes français), Reykjavik (IS) en 2017 avec une demi douzaine de congressistes français et plusieurs lauréats au concours de posters. Il y eut aussi la publication dans IDRIM Journal (2015) d'un article correspondant à mon intervention en plenary session à la conférence annuelle tenue à Western University, London Ontario. Cet article illustre l'importance du jeu d'influence à l'international pour expliquer les spécificités françaises, que l'on retrouve citée en référence dans des publications internationales. »

Roland NUSSBAUM,
Secrétaire Général de l'AFPCN

- **Actions nationales à l'initiative du Ministère en charge de l'environnement auxquelles l'AFPCN a été associée**

Les Assises Nationales des Risques Naturels 2012, 2013, 2016, 2019

Organisées par le Ministère de la Transition Ecologique, les ANRN réunissent tous les acteurs de la réduction des risques de catastrophes (collectivités territoriales, services de l'État, professionnels de la gestion des risques, scientifiques, représentants de la société civile, etc...). L'AFPCN participe activement à l'organisation de ces grands rendez-vous. Elle a participé au pilotage des dernières ANRN qui se sont tenues à Montpellier en mars 2019.



*Table ronde AFPCN,
ANRN 2016 à Marseille. Source : Roland Nussbaum*

A l'occasion de cette dernière édition des ANRN, l'AFPCN a en effet été impliquée dans l'organisation de deux tables rondes et de six ateliers. Elle a également été chargée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) d'en rédiger les actes désormais en ligne sur notre site internet, comme ceux des ANRN précédentes.

• L'implication de l'AFPCN dans des projets d'étude et de recherche

Le projet CADHOM

Le projet "Catastrophes et Droits de l'Homme – CADHOM" (voir site de l'UNESCO) est un projet de recherche soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) entre 2011 et 2014. Il a réuni l'AFPCN, la Faculté de Droit de Limoges (CDICE et CRIDEAU-OMIJ) coordinatrice, Sciences-Po (IDDRI) et l'AFPCN. Il s'agissait d'un exercice de droit comparé entre la France et six pays dits des « Suds » (Argentine, Brésil, Cameroun, Tunisie, Turquie, Vietnam). Les parties prenantes ont tenté d'identifier les droits de l'Homme les plus affectés lors d'une catastrophe naturelle ou tech-



Restitution du projet CADHOM, UNESCO, 2014.
Crédits : Yves Le Bars



nologique (dans les phases de prévention, de crise et de retour à la normale) et d'étudier comment une meilleure prise en considération de ceux-ci pourrait augmenter la résilience des populations et améliorer la gestion des risques.

Projet CADHOM sur le site de l'UNESCO. Source : unesco.org

Le projet REX integrated prevention

Apprendre de l'expérience, notamment grâce aux "retours d'expérience" (REX) conduits à la suite des événements extrêmes, est une priorité bien identifiée dans le Cadre d'action de Hyogo, dans la communication de la Commission européenne intitulée "Une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine", ainsi que dans la pratique à toutes les échelles géographiques. L'AFPCN a ainsi participé à un projet européen financé par la DG ECHO (2010-2012) visant à mettre en commun des retours d'expérience entre la France, l'Allemagne, la République Tchèque et la Pologne.

Chaque pays partenaire a contribué au projet en analysant de son côté pendant plusieurs mois les retours d'expérience des événements pris en considération, selon une grille d'analyse élaborée en commun : la France s'est appuyée sur les tempêtes Lothar, Aude et Martin de 1999, Gard de 2002, Klaus de 2009 et enfin Xynthia de 2010.

Le livrable du projet est disponible [ici](#).

Le projet ECOSTRESS

En janvier 2014, l'AFPCN est devenue partenaire du projet ECOSTRESS (Ecological coastal strategies and tools for resilient European societies), d'une durée de deux ans. L'objectif d'ECOSTRESS était de rechercher des stratégies intégrées de prévention et de gestion des risques sur les zones côtières, celles-ci étant définies comme les territoires naturels et habités exposés aux submersions marines. L'AFPCN a participé à ce projet pour donner l'avis des parties prenantes de la prévention, planificateurs et acteurs des territoires.



L'AFPCN s'est impliquée dans la phase initiale de documentation et dans la phase finale de démonstration pour définir, notamment, comment les outils développés pourraient être utilisés sur d'autres zones côtières comme la Baie de Somme ou la Côte Atlantique.

- **L'AFPCN dans les advisory groups de projets européens**

Le projet MIAVITA



Manuel publié par l'équipe du projet MIAVITA

Pour consulter le manuel, [cliquez-ici](#).

Le projet MIAVITA (Mitigate and Assess risk from Volcanic Impact on Terrain and human Activities) est un projet financé par la Commission européenne au titre du 7e programme-cadre de recherche et de développement technologique, domaine "Environnement".

L'équipe internationale d'experts de la gestion du risque volcanique en charge du projet MIAVITA, dont Philippe Boullé a fait partie, a abouti à la réalisation d'un manuel à destination des acteurs de la protection civile, des scientifiques et de toutes les institutions/personnes qui s'occupent de la gestion des crises volcaniques. Cet ouvrage prend en compte les aspects socio-économiques, culturels et agricoles, ainsi que la surveillance, la préparation et la gestion rentables des crises volcaniques.

Le projet ESPRESSO



Dans le cadre du changement climatique, de l'urbanisation croissante et de la dépendance accrue des populations envers les technologies et les infrastructures, l'Europe est de plus en plus vulnérable aux risques naturels.

Le projet ESPRESSO (Enhancing Synergies for Disaster Prevention in the European Union), qui regroupe sept partenaires européens dont le BRGM, a été lancé en juin 2016 dans le cadre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020 et a pris fin en octobre 2018. L'objectif du projet ESPRESSO était de contribuer à une nouvelle vision stratégique pour aborder la réduction des risques naturels et l'adaptation au changement climatique, ouvrant ainsi de nouvelles frontières à la recherche et à l'élaboration des politiques publiques.



Le projet CAPHAZ-NET

L'aventure pour notre association est mémorable en ce sens que l'AFPCN a d'abord réussi à constituer sur le call de la Commission européenne, un consortium international avec le concours de deux laboratoires CNRS crédibles pour assurer la coordination. La proposition PERPERES, fruit de cette alliance, a été notée 1ère ex-acquo, avec des appréciations élogieuses notamment sur l'originalité de l'approche associant la société civile, au niveau de l'évaluation par la DG Recherche de la Commission. Finalement non retenue, la proposition PERPERES a été célébrée en interne comme l'occasion pour cette équipe de France de démontrer sa capacité à tenir la rampe dans la compétition des projets européens.

Dans le projet CapHaz-Net finalement retenu, l'AFPCN et son partenaire allemand DKKV ont chacun envoyé un représentant aux instances de pilotage. De la sorte, Roland NUSSBAUM, Conseiller spécial pour l'AFPCN a pu commenter les productions du projet selon la sensibilité et l'expertise spécifiques de notre association, notamment en matière d'approches socio-économiques issues des secteurs professionnels et autres parties prenantes, impliqués directement ou indirectement dans le cycle de gestion des risques.

L'AFPCN a aussi rendu possible la mise en relation active avec une large représentation de la communauté française de recherches en sciences humaines et sociales, absente du consortium. Ainsi a été organisée par l'AFPCN en septembre 2010 une conférence spéciale entre le consortium CapHaz-Net et ces représentants de la communauté française de chercheurs en SHS appliquées à la gestion de risques.



- **La coopération de l'AFPCN avec des plateformes étrangères de réduction des risques de catastrophes**

Colloque européen des plateformes nationales de réduction des risques de catastrophes

Les 7 et 8 décembre 2006, les plateformes nationales européennes pour la RRC se sont réunies à la Défense pour échanger sur leurs pratiques. Lors de ce colloque organisé à l'initiative de l'AFPCN et sous l'égide du Ministère en charge de l'environnement, la création d'un réseau européen de plateformes est décidée.



*Intervenants du Ministère de l'Intérieur, du Ministère en charge de l'environnement, du DKKV, de l'AFPCN et du Ministère des Affaires étrangères.
Source : Roland Nussbaum*



Colloque AFPCN-DKKV-PLANAT "Prévention et secours : deux mondes séparés en Europe"



Participants au colloque représentant les plateformes française, allemande et suisse de RRC. Source : Yves Le Bars

Ce séminaire organisé conjointement par les plateformes française, allemande et suisse de réduction des risques de catastrophes les 5 et 6 décembre 2007 à Divonne-les-Bains a réuni différents acteurs de la réduction des risques de catastrophes et des secours. Les intervenants ont tâché de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les passerelles existantes entre le monde de la prévention des risques et celui des secours ? Comment pouvons-nous les développer ? Où les besoins les plus criants en matière de coopération ? La situation est-elle très différente d'un pays à l'autre en Europe ? Quel est le rôle des institutions européennes et internationales pour améliorer la situation ?

Atelier franco-allemand d'échange de bonnes pratiques

Lors de la conférence annuelle du DRK (Croix Rouge allemande) qui s'est tenue le 16 octobre 2017 à Berlin, l'AFPCN et son homologue allemand, le DKKV, ont organisé un atelier franco-allemand d'échange de bonnes pratiques « post Sendai », lors de la conférence annuelle du DRK (Croix Rouge Allemande).



Depuis 2021, les deux associations se rencontrent chaque mois pour échanger sur leurs activités et organiser des événements conjoints comme le [webinaire sur la gestion du risque d'inondation](#). En novembre prochain, l'AFPCN et le DKKV organiseront un événement commun à l'occasion de l'édition 2021 du European Forum for Disaster Risk Reduction (EFDRR).



Rencontre de six plateformes de réduction des risques de catastrophes à Genève



Lors de la sixième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue à Genève en 2019, les plateformes nationales de réduction des risques de catastrophes allemande, suisse, slovène, norvégienne, canadienne et française se sont réunies bilatéralement dans l'objectif d'explorer des pistes de coopérations possibles dans les années à venir.

- **Les événements phares du Conseil scientifique de l'AFPCN**

Colloque

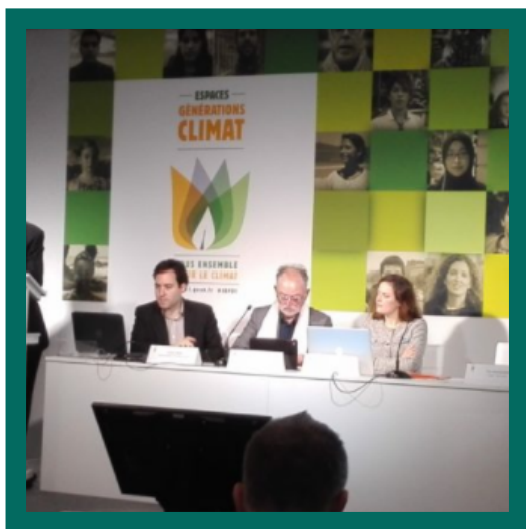
"Adaptation, persistance, extinction : conséquences des désastres sur le vivant"

Organisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le groupe de travail "Anthropologie" du Conseil scientifique de l'AFPCN en septembre 2012, ce colloque a proposé de manière originale de mêler approches biologiques et anthropologiques sur des thématiques telles que l'adaptation, la vulnérabilité, la résistance et la résilience.



Side event, COP 21

"Risques naturels et changement climatique : les risques littoraux et l'évolution des besoins d'expertise"



Side event - COP21, Espaces générations climat du salon du Bourget.
Source : AFPCN

Le Conseil scientifique de l'AFPCN et son groupe de travail sur le Climat ont organisé une table ronde-débat intitulée, « Risques naturels et changement climatique : risques littoraux et évolution des besoins d'expertise », dans le cadre de la COP 21, le 8 décembre 2015.

Cette table ronde a été animée par Erik Mosselman (DELTA RES, Pays-Bas), Camille André (GIP Littoral Aquitain), François Gérard (AFPCN), Maud Devès (AFPCN, Sciences Po).



Conférence : "Our common future under Climate Change"


Le groupe de travail « climat » du Conseil scientifique de l'AFPCN a participé à la conférence scientifique organisée le 8 juillet 2015 en préparation de la COP21 « Our common future under Climate Change ». Il a présenté un poster intitulé « Foreseeing the evolution of the expertise on climate » dans la session « Information for decision-making ». A la suite de cette conférence, deux articles internationaux ont été publiés.

Journée d'étude "Evolution de l'expertise sur les actions climatique"




Source : Compte-rendu de la journée d'étude, AFPCN

Le 13 juin 2018, une journée d'étude sur l'évolution de l'expertise sur les actions climatiques a été organisée par le Conseil scientifique de l'AFPCN. Cet événement a donné lieu à la publication d'un [numéro spécial](#) dans la revue des annales des mines *Responsabilité et environnement*.



Journée d'étude "Les extrêmes et le changement climatique"

L'AFPCN a organisé le 28 mars 2019 une journée d'étude consacrée à l'impact du changement climatique sur différents types d'événements extrêmes : canicules, pluies et crues extrêmes, tempêtes et submersion marine, sécheresse et incendies...



Journée d'étude "Prise de parole des experts dans les médias"

A la suite de la création d'un groupe de travail dédié à l'articulation entre risques et médias, une journée d'étude a été consacrée pour échanger sur le thème des enjeux de l'expertise scientifique dans les médias, le 15 avril 2019.

A cette occasion, deux points de vue ont été développés : celui du citoyen spécialiste, chercheur ou non, qui s'engage à titre personnel dans ses prises de position, et celui de l'institution de recherche et/ou d'expertise dont le positionnement se doit d'être davantage orchestré.

• L'AFPCN s'adapte au contexte sanitaire : les activités webinaires

Mieux construire face au risque d'inondation

Le 30 juin 2020, l'AFPCN a organisé un webinaire sur les défis de la construction dans le contexte du risque d'inondation. Les discussions de ce webinaire présenté par Guillaume CAUSSE et Edwina EBNER, étudiants à l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) et en stage à l'AFPCN, ont principalement porté sur la résilience territoriale face au risque d'inondation, autrement dit "Build Back Better".



Source : Pixabay



Source : Pixabay

Cycle de webinaires

Expertise française à l'international en réduction des risques de catastrophes

Le cycle de webinaires EFI-RRC est co-porté par les associations AFPCN et IDEFFIE. Ce cycle allie les intérêts des deux associations à savoir l'expertise française à l'international et la réduction des risques de catastrophes. Il se propose, avec pédagogie, de présenter la variété de secteurs professionnels d'expertise dans le domaine, avec les éclairages de spécialistes expérimentés.

A ce jour, les trois premières sessions de ce cycle se sont tenues, avec pour chacune les interventions d'experts de la RRC dans différents domaines d'activités : entrepreneuriat, consulting, recherche, humanitaire, etc.

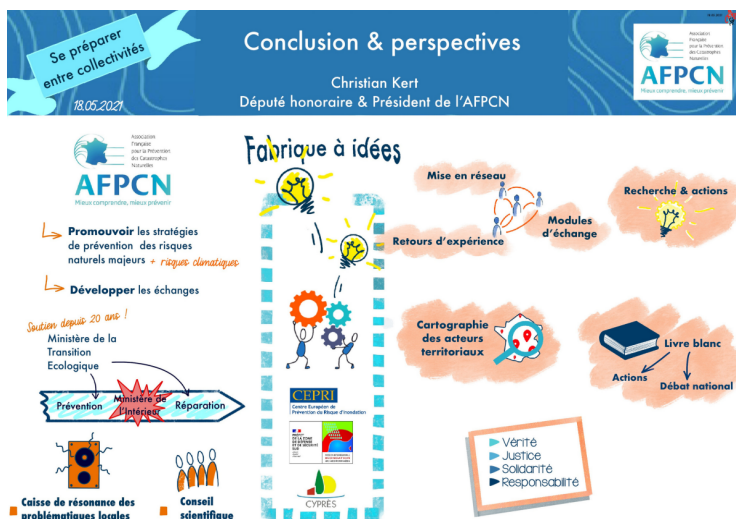
Pour en savoir plus sur le cycle EFI-RRC, [cliquez-ici](#).

Réduire les risques de catastrophes majeures au Maroc : enjeux et perspectives

Dans le cadre de la célébration du centenaire de l'institut scientifique de l'Université Mohammed V, Rabat (UM5R), et du 70ème anniversaire du Département de Géomorphologie, un webinaire sur la "Réduction des risques de catastrophes majeures au Maroc : enjeux et perspectives", a été organisé le 10 mars 2021 par l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) et l'Organisation Nationale des Etudes et Recherches sur les Risques (ONERR), en collaboration avec le Département de Géomorphologie et Géomatique (D2G).



Zones pilotes du projet VigiRisques au Maroc, Predict Services
Extrait de la présentation d'Alix Roumagnac



Restitution de la présentation de Christian Kert, Président de l'AFPCN.
Source : Clara Villar

Web-atelier

"La responsabilité des élus face aux risques majeurs"

Nos territoires sont exposés à des risques majeurs de toute nature et les élus de nos communes sont en première ligne pour gérer les crises qui en découlent. Face à ces événements et pour leur prévention, quelles sont les responsabilités des élus ? Comment augmenter la résilience de nos communes ?

Pour répondre à ces questions, un web atelier a été organisé le 18 mai 2021 avec pour objectif d'ouvrir une discussion entre pairs et de partager des expériences sur ce sujet stratégique en s'appuyant sur l'intervention de grands témoins, l'éclairage technique d'experts et les échanges avec les participants.

Web-atelier "Point forts et limites du système français de gouvernance du risque d'inondation"

Les 27 et 28 mai 2021, Myriam Merad, présidente un Conseil scientifique, a organisé un atelier de deux jours pour discuter de la gouvernance française en matière de risques d'inondation. Cet événement organisé dans le cadre du projet européen LODE (Loss Data Enhancement for DRR and CCA management) a réuni une variété d'acteurs de la RRC autour de tables rondes et de groupes de travail sur les trois points clés de la gouvernance française en matière de risques d'inondation (à savoir la prévention des risques, la gestion des urgences et la reprise après sinistre).



Inondations en France et en Allemagne. Sources : 1. Pixabay, 2. Régis THEPOT

Webinaire conjoint AFPCN-DKKV : Exchange of experience of flood management in France and Germany

Le 15 juin 2021 s'est tenu le premier webinaire conjointement organisé par l'AFPCN et le Deutsche Komitee Katastrophenvorsorge (DKKV), consacré à la gestion des risques d'inondations en France et en Allemagne. Le Dr. Marlene WILLKOMM, Directrice adjointe du centre de protection contre les crues du département en charge de la gestion des écoulements de la ville de Cologne, et Régis THEPOT, Secrétaire général adjoint de l'AFPCN et expert international sur la

mise en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophes, ont partagé leurs expériences sur ce sujet. La session était animée par Patrick PIGEON, Professeur à l'Université Savoie-Mont-Blanc et membre du laboratoire Médiations (Université Sorbonne, Paris IV).



Retrouvez les synthèses et les rendus de ces différents événements sur le site de l'AFPCN.

- **Chronologie indicative des conférences et séminaires organisés par les groupes de travail de l'AFPCN depuis 2009**

Journée d'étude du GT "AFPCN-IMdR"

"L'expression et la formalisation des attentes des acteurs face à la vulnérabilité des réseaux"

31 mars 2009

Conférence du GT "Alerte et vigilance"

"Les systèmes d'alerte et de vigilance locaux"

12 janvier 2010

11 décembre 2009

Conférence du GT "Adaptation au changement climatique"
"Adaptation de la prévention au changement climatique"

Journée d'étude du GT "Climat"

"Risques, adaptation et changement climatique"

9 juillet 2014

Conférence du GT "Expertise"
"Expertise, décision et opinion publique"

31 mars 2015

23 janvier 2015

Conférence du GT "Risques et médias"
"Les risques à l'heure numérique : quels changements dans leur gestion ?"



Colloque du GT "Alerte et vigilance"

"Risques telluriques : séismes, volcans et mouvements de terrain"

10 mars 2011

Séminaire du GT "Incertitudes et décisions"

"Événements rares à impacts considérables: qu'apportent aux praticiens les sciences de la décision?"

18 décembre 2013

Réunion du GT "REX des petits événements"

"Retour d'expérience sur les petits événements naturels"

19 novembre 2013

Conférence du GT "Climat"

"Evaluation de l'expertise sur les actions climatiques"

13 juin 2018

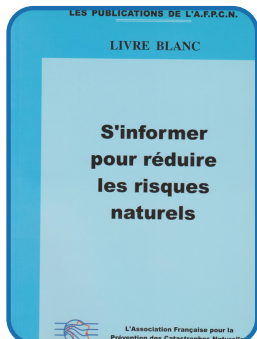


Retrouvez la chronologie complète des événements organisés par l'AFPCN sur notre site.

• Sélection de publications de l'AFPCN et de ses membres



Publications de l'AFPCN

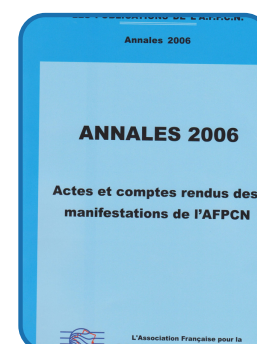


AFPCN, *Livre blanc : S'informer pour réduire les risques naturels*, 2005

Ce premier Livre blanc de l'AFPCN est le fruit d'une collaboration avec l'association AFIGÉO. Les deux associations ont en effet engagé une réflexion sur l'information géographique comme élément d'aide à la décision de chacun, particulier, professionnel et, bien sûr, collectivité locale, dans la réduction des risques de catastrophes naturelles.

AFPCN, *Annales 2006 - Actes et comptes rendus des manifestations de l'AFPCN*, 2006

Ce volume réalisé par l'AFPCN rassemble les documents présentés et les débats qui se sont déroulés lors des grandes manifestations de l'association en 2006 telles que le colloque sur le cyclone Katrina ou le retour sur les grandes crues de 1856.



ÉTUDES FRANÇAISES SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
(ouvrage préparé au 21 novembre 2009)



COP15
COPENHAGEN

Document préparé pour l'avènement par affile du 13 décembre 2009
Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique
(Copenhague, 7-18 décembre 2009)



En collaboration avec



AFPCN, Groupe de travail « Climat », *Études françaises sur l'adaptation au changement climatique*, 2009

Le présent ouvrage, établi à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de Copenhague, comprend différentes études nationales sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Il illustre la volonté de la France de mobiliser tous les acteurs de la société, scientifiques, institutions, société civile, autour des enjeux du climat, de son atténuation et de son adaptation.

AFPCN, Groupe de travail « Vigilance et alerte », *Risques telluriques : séismes, volcans et mouvements de terrain*, 2010

Les intervenants de la journée d'étude organisée par le groupe de travail "Vigilance et alerte" sur les risques telluriques ont tenté de faire le point sur les techniques de détection et leur capacité en matière d'aide aux décisions relatives à la sauvegarde et aux secours. Les discussions sont parties de l'expression des besoins des autorités locales, notamment des maires, qui ont introduit la séance au travers de leur vécu. Ce compte-rendu résume les réflexions et les débats de la journée.



Publications de membres se réclamant de l'AFPCN

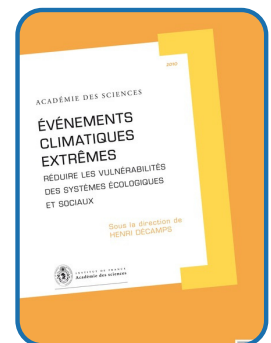


P-H. BOURRELIER, G. DENEUFBOURG, B. DE VANSSAY, *Les catastrophes naturelles : le grand cafouillage*, OES, 2000

Les catastrophes naturelles montrent que les moyens d'action et de gestion du risque existants (dispositifs de surveillance et d'alerte, méthodes d'entretien des milieux naturels, planification de l'usage du sol, systèmes d'assurance incitatifs, retour d'expérience...) doivent être utilisés autrement que de façon velléitaire et désordonnée. Il faut s'organiser et aller vers une société de responsabilité et de participation qui donne son plein sens à la solidarité devant les épreuves exceptionnelles.

Académie des sciences, H. DECAMPS, J. DERCOURT, *Événements climatiques extrêmes*, EDP Sciences, 2010 (contributions de Paul-Henri Bourrelier, Yves Le Bars, Roland Nussbaum)

Ce rapport de l'Académie des Sciences analyse la question des événements climatiques extrêmes et de leurs conséquences prévisibles sur les systèmes économiques, sociaux, sanitaires et de sécurité dans le contexte des changements climatiques.

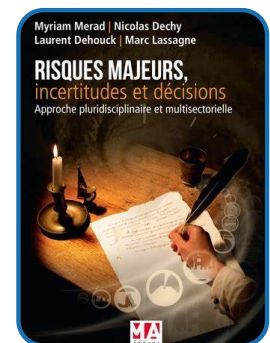


Y. VEYRET, R. LAGANIER (sous la direction de), *Atlas des risques en France - Prévenir les catastrophes naturelles et technologiques*, Autrement, 2013. (contributions de Roland Nussbaum, Yvette Veyret, etc.)

Bien plus qu'une collection de cartes, cet atlas démontre l'utilité de l'analyse géographique menée à différentes échelles pour comprendre le risque lié aux catastrophes dites naturelles et technologiques.

M. MERAD, N. DECHY, L. DEHOUCQ, M. LASSAGNE, *Risques majeurs, incertitudes et décisions - Approche pluridisciplinaire et multisectorielle*, MA Editions, 2016 (groupe de travail AFPCN-IMdR)

Cet ouvrage collectif, coordonné par les quatre animateurs du groupe de travail et d'échanges commun à IMdR et l'AFPCN "Incertitudes et Décisions", porte une réflexion pluridisciplinaire et multisectorielle sur la gestion des risques et des crises liées aux catastrophes naturelles et sanitaires et aux accidents industriels majeurs.



 Pour plus de références bibliographiques, consultez le site internet de l'AFPCN.

L'AFPCN aujourd'hui

L'AFPCN aujourd'hui : qui sommes nous ?

• Objet de l'AFPCN

Face au nouveau contexte mondial des risques et à l'évolution rapide de la gouvernance à tous les niveaux, l'AFPCN constitue une **plateforme permanente, transversale et multirisques d'acteurs** (personnes morales et physiques) impliqués dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes et la réduction de leurs conséquences. Cette plateforme vise à intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) dans les politiques publiques et à faciliter leur mise en œuvre par un processus coordonné, transversal et participatif entre les différentes parties prenantes. L'AFPCN est également **l'un des piliers de la plateforme française de réduction des risques de catastrophes** aux côtés du MTE et du COPRNM. L'association participe aux travaux du [Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs \(COPRNM\)](#) qui a pour objet de **piloter** la stratégie française de RRC, ainsi qu'à ceux de la [Commission Mixte Inondations \(CMI\)](#).

L'AFPCN s'est donnée pour mission prioritaire la mise en réseau des différentes catégories **d'acteurs formant les parties prenantes de la gestion des risques naturels en France** : collectivités territoriales, établissements publics, universités et centres de recherches, associations, entreprises mais aussi élus nationaux et locaux, scientifiques, experts travaillant en lien avec le cycle de la gestion des risques, étudiants, fonctionnaires d'administration centrale ou territoriale, etc. L'association a réformé en profondeur ses statuts lors d'une Assemblée Générale extraordinaire, fin 2019. A la suite de cette assemblée, l'AFPCN a adopté une nouvelle organisation : les travaux de l'association s'organisent désormais autour de quatre missions et le Conseil scientifique a été renouvelé.

• Activités

Les activités de l'AFPCN sont animées par des **adhérents bénévoles** et des **représentants de ses membres et partenaires**, qui pilotent divers groupes de travail et l'organisation de journées d'étude. Elles créent du lien entre les **professionnels de différents secteurs**, en vue de favoriser une réflexion commune et transversale autour de thématiques multirisques de la RRC et contribuent ainsi au travail collectif d'optimisation des politiques publiques de prévention des risques.

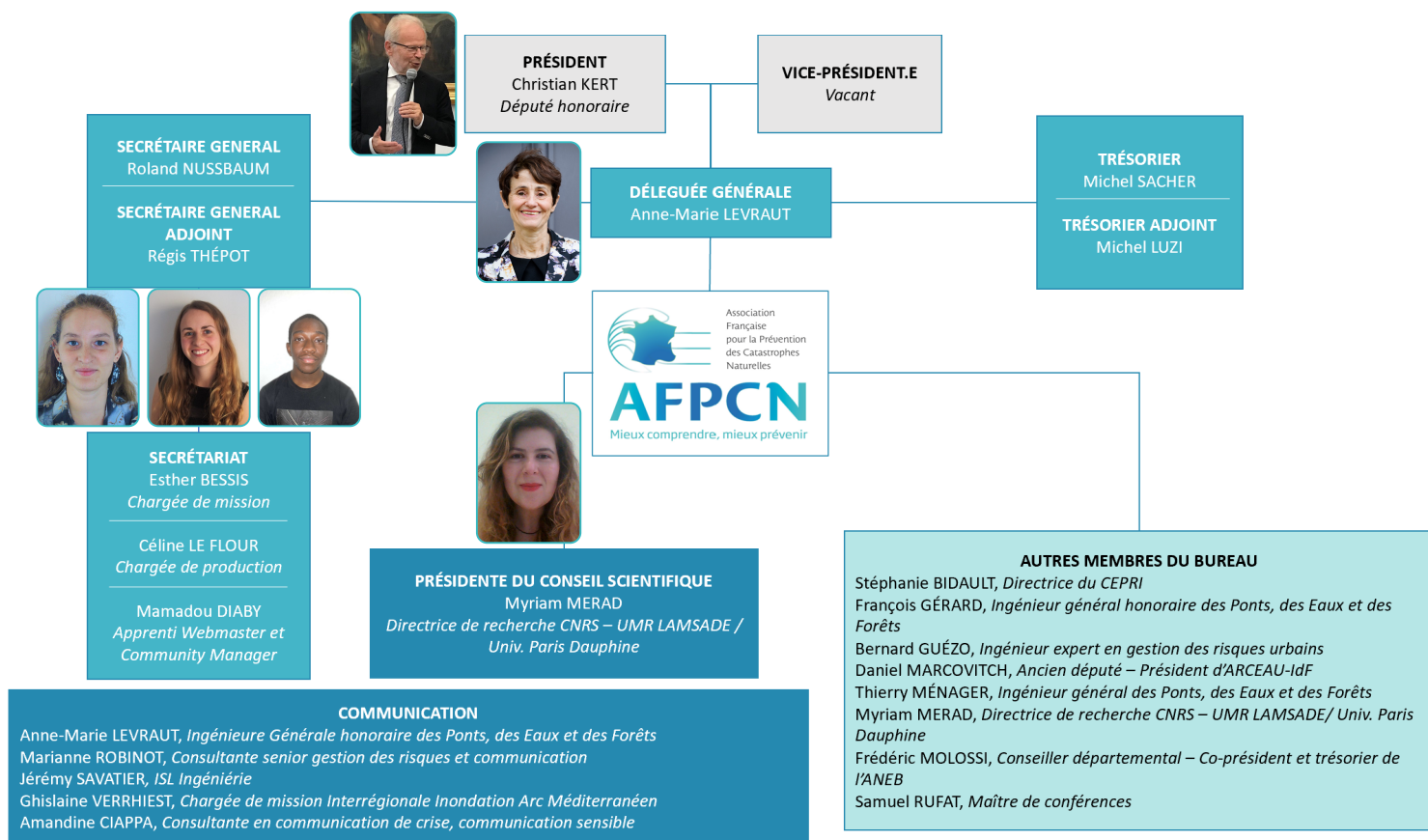
• Gouvernance

L'AFPCN est présidée par **Christian KERT**, député honoraire. L'animation au quotidien de la vie de l'Association et de son Secrétariat est assurée par son secrétaire général **Roland NUSSBAUM**, ancien directeur de la MRN, directeur en missions (Gestion professionnelle des services de l'assurance), détaché à mi-temps à la gouvernance de l'AFPCN et à la FFA. Le [Conseil d'administration](#) est constitué :

- De **personnes morales** (17), qui ont chacune désigné un représentant titulaire, et souvent un suppléant : **AFPS, ANEB, BRGM, CEPRI, CEREMA, CYPRES, IMdR, INRAE, l'Institut Paris Région, IRMa, MRN, ONERR, PARN, Predict services, SAFE CLUSTER, SHF, l'Université Gustave Eiffel** ;
- De **personnes physiques** (17) parmi lesquelles le Bureau a été élu.

L'AFPCN aujourd'hui

Organigramme de l'AFPCN (Bureau, Conseil scientifique, Cellule communication et Secrétariat)



- **Les missions de l'AFPCN**

Les différentes activités de l'AFPCN s'articulent désormais autour de **4 grandes missions** auxquelles un certain nombre de **Groupes de Travail (GT)** sont affiliés :

Mission 1 : Animation et gestion des réseaux d'acteurs

→ *Pilote : François GÉRARD
Co-pilotes : Christian KERT
et Michel SACHER*

GT en cours :

- Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes en France entre 2000 et 2020

Mission 2 : Animation scientifique et technique

→ *Pilote : Myriam MERAD
Co-pilotes : Yves LE BARS et
Jean-François RAFFOUX*

GT en cours :

- GT Risques et climat
- GT Risques spatiaux naturels
- GT Incertitudes et décisions

Mission 3 : Animation territoriale et intersectorielle

→ *Pilote : Bernard GUÉZO
Co-pilotes : Christian
SANCHIDRIAN et Michel
SACHER*

GT en cours :

- GT Risques majeurs en Outre Mer
- GT Territoires et réseaux
- GT Personnes fragiles en zones à risques
- GT Risques et tourisme en montagne

Mission 4 : Action européenne et internationale

→ *Pilote : Samuel RUFAT
Co-pilote : Régis THÉPOT*

Actions en cours :

- Relations avec l'UNDRR (notamment via e-STAG) et l'IRDR
- Préparation de participations conférences internationales (EFDRR, GP, etc.)
- Relations avec les DGs de la Commission européenne
- Relations avec plateformes nationales partenaires (DKKV, ONERR, etc)

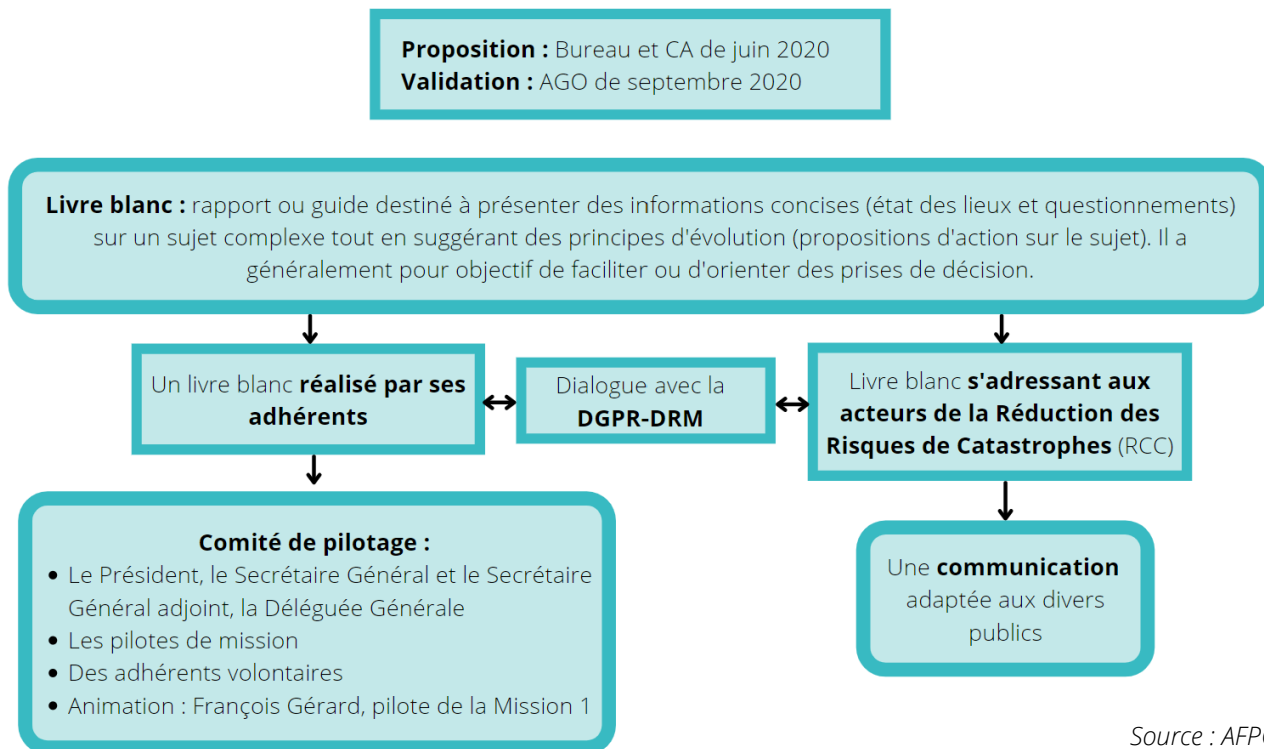


***Vous souhaitez prendre part à l'une de ces activités ?
Contactez-nous !***

Le chantier

"Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes"

- Qu'est-ce que le chantier "Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes" ?



Source : AFPCN

En septembre 2020, les adhérents de l'AFPCN se sont engagés dans le [projet de Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes depuis 2000](#), avec un regard tant rétrospectif et évaluatif que prospectif.

Il est communément appelé "Livre blanc" un rapport ou un guide destiné à présenter des informations concises sur un sujet complexe tout en suggérant des propositions d'action sur le sujet. Il a généralement pour objectif de faciliter ou d'orienter des prises de décision. Le travail que nous avons réalisé ces derniers mois nous a conduits à concevoir différemment ce Livre blanc.

Projet collectif de l'AFPCN, il est **une opportunité de mobilisation de l'ensemble du réseau de notre association**. Il s'adresse aux citoyens et aux groupes socio-économiques (professionnels, entreprises) pour qui sont élaborées les politiques et les règlements et ne doit en aucun cas oublier ceux qui y contribuent (collectivités, organismes publics, sphère académique). Est rapidement apparu au fil des consultations avec les membres et au cours de débats dans le cadre de webinaires que ce Livre blanc devait **en priorité s'appuyer sur le ressenti et le regard des utilisateurs et des praticiens**.

De la même manière, le Livre blanc se nourrit des défis liés au changement climatique, mais aussi de crises comme celle de la COVID-19.

Il ne s'agit donc pas d'un projet qui aboutit à un rapport académique ou d'évaluation de politiques publiques mais bel et bien d'un **constant processus de mobilisation autour des principes et outils de la RRC et de leurs évolutions** dans un environnement en perpétuel changement.

Où en sommes-nous ?

Le projet a commencé en **juillet 2020** avec l'installation du comité de pilotage. Constitué d'une douzaine de membres, il rassemble, autour du président de l'AFPCN, les quatre pilotes de mission, des membres du bureau et des adhérents volontaires. Il est animé par **François GERARD**, pilote de la Mission 1 chargée de l'animation des réseaux d'acteurs.

Le travail du comité de pilotage s'organise autour de webinaires "étapes" permettant de restituer les premiers résultats du projet :

- Le premier webinaire, avec des adhérents de l'AFPCN, qui s'est déroulé le 4 mars dernier, a permis, à partir des questionnements initiaux, de **dégager les principaux thèmes** autour desquels se structurera le Livre blanc.
- Le second webinaire, s'est tenu le 20 mai ; ouvert plus largement que le premier, il a permis des échanges fructueux sur le **cadre conceptuel du Livre blanc** et sur deux thématiques ciblées : la mise en œuvre des politiques publiques et culture du risque.

Viendront également des webinaires thématiques (gouvernance concertée, information sur les risques, Outre-Mer, etc.), des rencontres ciblées avec des communautés d'utilisateurs ainsi que des auditions de personnalités représentatives de l'ensemble des acteurs de la réduction des risques de catastrophes.

Une présentation des premiers résultats du Livre blanc (constats et propositions) sera faite lors de l'événement du 20ème anniversaire de l'AFPCN, prévu le 22 octobre 2021. Les discussions qui auront lieu alors permettront d'orienter la suite du travail.

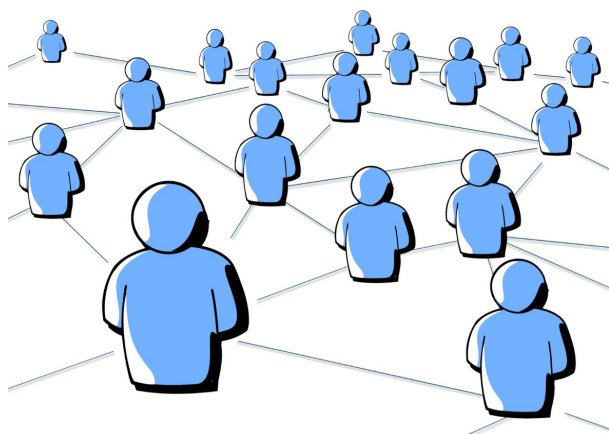
Et ensuite ?

Le projet de Livre blanc et les réflexions qui en émanent ont toutefois **vocation à se poursuivre dans la durée** dans le but de développer un processus continu de suivi des politiques publiques de prévention et de gestion des risques. Le deuxième grand rendez-vous sera celui des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN), prévues en 2022.

Le projet de cartographie des acteurs de la réduction des risques de catastrophes (RRC)

Le comité de pilotage du projet composé de Ghislaine Verrhiest-Leblanc et Esther Bessis propose de **recenser les différents écosystèmes d'acteurs œuvrant dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes**. Ce recensement est réalisé en priorité en France. Il comportera également un volet européen et international.

Plus qu'un annuaire, ce travail permettra d'établir des **cartographies et fiches d'identité** des structures impliquées. Les outils produits seront des productions vivantes à améliorer et mettre à jour dans le temps.



Ce travail sur le recensement et la cartographie des différents écosystèmes œuvrant dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes est une étape essentielle pour contribuer à **l'amélioration du suivi, des contacts et des échanges, ainsi qu'à l'animation des réseaux des acteurs de la réduction des risques de catastrophes** par l'AFPCN. Par ailleurs, les **structures associatives** constituent la cible prioritaire de ce travail de recensement.

Le projet de cartographie des acteurs de la RRC permettra à tous (DGPR, AFPCN mais également l'ensemble des acteurs concernés par la problématique) de disposer d'une **vision globale des acteurs impliqués dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques de catastrophes naturelles (PRRC)**, de leurs interactions et des potentiels de collaboration.

A l'occasion de la consolidation des fiches d'identité relatives à la présentation de chaque acteur clé, les productions emblématiques dans le domaine de la PRRC seront recensées. Ce travail permettra de disposer d'une **bibliographie de référence** dans le domaine à mettre à jour dans le temps. Les attentes et les besoins exprimés par ces acteurs dans le domaine de la PRRC et vis-à-vis de l'AFPCN seront également recensés à l'occasion des contacts bilatéraux permettant le renseignement des fiches.

Groupes de Travail (GT) de l'AFPCN Témoignages de leurs pilotes



Mission 1 : Animation et gestion des réseaux d'acteurs

- Chantier "Livre blanc de la réduction des risques de catastrophes (voir p. 57)
- Groupe de travail "Comité des utilisateurs de l'Observatoire National des Risques Naturels"

2013 - 2018

Pilote :



François GERARD
Pilote de la Mission 1 de l'AFPCN



Pour en savoir plus et accéder aux comptes-rendus des réunions du Comité des utilisateurs de l'ONRN, [cliquez-ici](#) !

L'Observatoire national des risques naturels (ONRN) a été créé le 3 mai 2012 par une convention de partenariat entre l'État (représenté par le MTE), la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) et la Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des Risques Naturels (MRN).

« La mise en place et les premiers travaux du CU-ONRN ont été très enrichissants, montrant qu'un organe comme l'ONRN doit maintenir une relation étroite avec ses utilisateurs pour conserver sa dynamique initiale »

François GERARD, pilote du GT

L'animation du Comité des Utilisateurs a été confiée dès l'origine à l'AFPCN, laquelle a participé à sa définition dès le second semestre de 2012, ce qui a permis, lors du colloque d'installation de l'ONRN, le 28 mars 2013, de préciser les principales attentes de ses utilisateurs. Ce travail s'est poursuivi jusqu'en 2018, en accord avec les partenaires de l'Observatoire.



Derniers événements organisés

De 2013 à 2018, le Comité des utilisateurs a tenu six séances formelles et participé à des ateliers thématiques organisés par la communauté des assureurs. Des présentations ont par ailleurs été faites aux ANRN.



Mission 2 : Animation scientifique et technique

• Groupe de travail "Incertitudes et décisions"

2013 - aujourd'hui

Pilote :



Myriam MERAD
Directrice de recherche,
CNRS
Présidente du Conseil
scientifique de l'AFPCN

Co-pilotes :

Laurent DEHOUCK, ENS
Marc LASSAGNE, ENSAT
Nicolas DECHY, IRSN

Le GT, lancé conjointement par l'AFPCN et l'IMdR, s'intéresse aux problèmes liés à l'intégration des jugements de toutes les parties prenantes dans le management des risques majeurs (faibles probabilités mais des enjeux élevés avec une distributions statistique incertaine). Le thème étant vaste, le choix a été fait, cette année, de travailler plus spécifiquement sur les notions de responsabilité et de décision.



Derniers événements organisés

6/04/2021 : Webinaire "Décisions face au risque : de l'importance de bien formuler le problème"

19/04/2021 : Webinaire "Mise en perspective historique de l'évaluation de l'aléa sismique dans la sûreté nucléaire à différents moments du programme industriel français"

12/05/2021 : Webinaire "Pandémie et précaution"

• Groupe de travail "Risques et médias"

2016 - 2020

Pilotes :



Maud DEVES
Ancienne présidente du
Conseil
scientifique de l'AFPCN
IPGP

Co-pilotes :

Rémy BOSSU, CEA/CSEM
Sébastien LEIBRANDT, GeolExplo

Ce GT a fait suite au GT « réseaux sociaux et risques » (2013-2016) dans lequel nous nous étions interrogés sur les changements induits par l'émergence des réseaux sociaux dans la gestion des risques et sur les conséquences éthiques et juridiques de leur utilisation. Il élargit la réflexion aux médias traditionnels (presse numérique et papier). L'enjeu est d'analyser la manière dont médias et réseaux sociaux traitent de l'information relative aux risques et aux catastrophes afin de proposer des pistes d'amélioration du processus d'émission/diffusion/traduction des informations dans la gestion des risques.



Derniers événements organisés

4/04/2019 : Journée d'études "Prise de parole des experts dans les médias"

23/01/2015 : Workshop "Les risques à l'heure numérique : quels changements dans leur gestion ?"

• Groupe de travail "Risques et Climat"

2013 - aujourd'hui

Pilotes :



Michel LANG

Co-pilote du GT et membre du Conseil Scientifique de l'AFPCN
Ingénieur-chercheur en hydrologie,
INRAE



Jean-Michel SOUBEYROUX

Co-pilote du GT et membre du Conseil Scientifique de l'AFPCN
Directeur adjoint climatologie,
Météo France

Ce GT suit l'avancée des connaissances scientifiques sur l'impact des changements climatiques sur les risques. Il organise régulièrement des séances de travail avec des experts issus de différents horizons pour discuter à la fois des résultats de l'expertise internationale du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC) et de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des risques au niveau national.

Depuis 2013, il s'est notamment intéressé à l'analyse du processus d'expertise internationale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). En 2017, il a organisé en partenariat avec la Société Hydrotechnique de France (SHF), l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grand Lac, l'Académie de l'eau et l'Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage, deux journées d'étude dédiées aux risques de sécheresse et de déficit en eau, puis en 2018 une journée sur l'expertise du GIEC.

En 2019, une journée a été consacrée aux liens entre événements extrêmes et changement climatique.

Depuis 2020, le programme de travail s'est concentré essentiellement sur les risques en montagne. Un webinaire a par ailleurs été organisé en juin dernier sur l'impact des changements climatiques sur les risques en montagne.



Derniers événements organisés

30/06/2021 : Webinaire "Risques naturels en montagne et changement climatique"

28/03/2019 : Journée d'étude "Les extrêmes et le changement climatique"

• Groupe de travail "Risques spatiaux naturels"

2018 - aujourd'hui

Pilotes :



William THUILLOT

Astronome émérite,
Observatoire de Paris

Co-pilotes :

Daniel HESTROFFER,

Astronome,
Observatoire de Paris

Sébastien LEIBRANDT

Géologue-volcanologue,
GeolExplo

Les risques spatiaux naturels regroupent l'ensemble des phénomènes naturels dont l'origine est extraterrestre et qui sont susceptibles d'affecter la vie humaine ou le fonctionnement de la société à diverses échelles depuis la ville jusqu'au continent. Ces risques, dont l'occurrence est faible comparée aux risques naturels plus communs que sont les inondations ou les séismes, peuvent néanmoins avoir des conséquences très importantes d'un point de vue socio-économique ou en perte de vies humaines.

Ce GT se focalise à la fois sur les risques liés aux impacts d'astéroïdes et sur les conséquences d'une activité solaire intense.

« En 2018, nous avons organisé un atelier et l'année dernière, nous avons tenté de relancer le groupe en étendant les thématiques de recherche aux effets des orages magnétiques. Ce type d'orage peut grandement perturber les systèmes de télécommunication et les réseaux de distribution de l'électricité. Pour cela, ces différents risques nécessitent d'être connus (...). Cette année, nous aimerions organiser un atelier ou un colloque un peu moins scientifique sur les mesures de prévention face aux risques d'impacts. »

William THUILLOT, co-pilote du GT "Risques spatiaux naturels"

En 2018, le GT a organisé, en collaboration avec l'Observatoire de Paris et le Conseil scientifique de l'AFPCN, une journée d'étude sur la perception, la prévention et la gestion du risque liés à la chute d'astéroïdes.

Les activités devraient redémarrer à l'automne 2021. L'objectif est de mener une réflexion sur les aspects communicationnels des risques spatiaux naturels, qui ne sont pas très bien traités par les médias.



Derniers événements organisés

12/04/2018 : Journée d'études "Perception, prévention et gestion du risque lié à la chute d'astéroïde"



Mission 3 : Animation territoriale et intersectorielle

• Groupe de travail "Territoires et réseaux"

2008 - aujourd'hui

Pilotes :



Hervé PETRON
Animateur du GT



Jean-François RAFFOUX
Pilote du GT de 2008 à 2020
Délégué cindynique de l'IMdR
Institut pour la Maîtrise des Risques

Ce groupe de travail lancé en 2008 sous l'impulsion des responsables de l'AFPCN et de l'IMdR a permis de rassembler des représentants des différentes parties prenantes impliquées dans le traitement et les conséquences des événements majeurs (collectivités, pouvoirs publics, opérateurs et gestionnaires de réseaux, services d'études et recherches, etc.). Les séances de travail, les exposés souvent inédits sur des événements majeurs ayant affecté le territoire national ont permis, suite une analyse cindynique de leur retour d'expérience, de formuler des propositions d'actions présentées en 2016.

Dans une orientation plus prospective, le groupe de travail s'est attaché entre 2016 et 2020 à inciter et à suivre des actions engagées par des collectivités territoriales pour réduire la vulnérabilité de réseaux (essentiellement électriques). En 2021, sous l'animation d'Hervé Pétron, le groupe continue son activité en partant d'une approche de la réduction de la vulnérabilité territoriale, du recensement d'aménagements réalisés sur les réseaux en vue d'y contribuer et de dispositions organisationnelles établies par des gestionnaires et opérateurs de réseau et des collectivités face aux menaces des événements majeurs et exceptionnels.

« Je retire des 12 années d'animation de ce groupe de travail la grande satisfaction d'une ouverture partagée à des activités pluridisciplinaires avec des personnes issues d'entités diverses et engagées face aux défis des conséquences du changement climatique pour notre société »

Jean-François RAFFOUX, pilote du GT
de 2008 à 2020



Dernier événement organisé

5/07/2021 : Webinaire "Coupure de l'autoroute A10 : retour d'expérience suite aux inondations de mai et juin 2016 dans l'orléanais"



RETEX inondation autoroute A10 juin 2016
crues multiples dont La Retrève
Source : Extrait de la présentation de
Rodolphe Pannier (CEPRI), webinaire du
5/07/21

• Risques naturels majeurs en Outre-Mer

2020 - aujourd'hui

Pilotes :



Franck BRACHET

Cadre dirigeant dans un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Région Île-de-France



Bernard GUEZO

Expert international approche systémique, politique urbaine, analyse de la vulnérabilité, risque, adaptation aux changements globaux
Pilote de la mission 3 de l'AFPCN

Les Outre-Mer cumulent la quasi-intégralité des risques naturels, dont certains aléas particulièrement violents, tels que les cyclones et les séismes. En outre, les phénomènes naturels sont susceptibles d'évolutions fortes, notamment sous l'effet des changements climatiques. Aussi, l'AFPCN a souhaité participer à la réduction en Outre-Mer des risques de catastrophes et des dommages socio-économiques parfois considérables qui leur sont liés.

Pour répondre à cet objectif, l'AFPCN a mis en place un groupe de travail associant les ultramarins et se proposant :

- de relayer les démarches de réduction des risques de catastrophes engagées par l'État, et en priorité celles participant à l'acculturation aux risques naturels,
- de valoriser en métropole les bonnes pratiques en matière de gestion des risques naturels dans les Outre-Mer, l'expérience multi-risques, les actions qui y sont menées en matière de sensibilisation des populations,
- d'inscrire les Outre-Mer dans des réseaux d'échanges internationaux,
- de répertorier la communauté des acteurs locaux des Outre-Mer participant à la réduction des risques de catastrophes, d'accompagner leur montée en compétences, dans leur propre démarche de réduction de vulnérabilité, de faciliter, si nécessaire, l'émergence et la formation de nouveaux acteurs locaux de la réduction des risques de catastrophes,
- d'imaginer une série de propositions pour soutenir les nécessaires chantiers d'adaptation à mener au niveau local afin d'accroître la résistance et la résilience des populations et territoires d'Outre-Mer.

« Ce qui est passionnant dans cette mission de pilotage du GT Outre-Mer, c'est cette intelligence collective produite par tous les membres du GT O.M qui est mise au service de la co-construction, avec l'ensemble des partenaires Outre-Mer, de préconisations et/ou solutions afin de rendre les Territoires et les populations d'Outre-Mer plus résilients et de pouvoir les transposer sur d'autres territoires aussi bien en Métropole qu'ailleurs en Europe »

Franck BRACHET, pilote du GT



Derniers événements organisés

7/07/2021 : Première réunion plénière du GT avec les acteurs locaux Outre-Mer

30/07/2021 : Deuxième réunion plénière du GT avec les acteurs locaux Outre-Mer

• Groupe de travail "Personnes fragiles en zones à risques"

2021 - aujourd'hui

Pilote :



Audrey AVIOTTI

Responsable Inondations

Calyxis

Représentant 20% de la population française, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux risques d'inondation. Ainsi, 75% des victimes de la tempête Xynthia en 2010 étaient des personnes âgées. La même année, 68% des victimes des inondations dans le Var étaient âgées de plus de 60 ans.

Il existe un écosystème d'acteurs du suivi et de l'accompagnement des personnes âgées ; au même titre qu'il existe des acteurs de la gestion du risque d'inondation disposant de connaissances. Aujourd'hui, un **partage réciproque de ces connaissances** serait à promouvoir.

Par ailleurs, le dispositif de gestion de crise n'intègre pas suffisamment les causes d'une vulnérabilité socio-démographique et ce au regard d'un recensement des personnes vulnérables basé sur du volontariat et d'une utilisation des données encadrée par le RGPD. Cette situation peut amener à un **manque d'inclusion des publics âgés dans les politiques de gestion du risque**.

Le groupe de travail mis en place par l'AFPCN avec une animation de CALYXIS, centre de ressources et d'expertise dédié à la prévention des risques à la personne, veut contribuer à une meilleure connaissance des problématiques relatives au « vieillissement des territoires » exposés aux risques d'inondation dans la perspective d'accompagner durablement ceux-ci et de favoriser leur résilience.



Derniers événements organisés

28/06/2021 et 13/09/2021 : Journées de travail (Brainstorming) du GT

• Thématique de travail Build Back Better

2017 - aujourd'hui

Pilote :



Bernard Guézo

Expert international
Pilote de la mission 3 de l'AFPCN

Le principe « **Build Back Better** » (BBB) ou « Mieux reconstruire après catastrophe » semble marqué du sceau de l'évidence. Comment rebâtir ce que la catastrophe a détruit sans chercher à se prémunir d'un nouvel aléa ? Pourtant, faute d'anticipation, l'ajout de nouvelles protections collectives est souvent la seule réponse demandée pour éviter de futurs dommages. Pour être nécessaires, ces protections ne dispensent pas de reconsidérer les modalités d'occupation, d'usage et de gestion de l'espace.

L'objectif de l'AFPCN au travers de la prise en compte de la thématique BBB est double. Il est d'une part de promouvoir cette notion en montrant les possibilités qu'elle offre en matière de réduction des risques de catastrophe, d'autre part de valoriser les travaux menés en France, en Europe ou à l'international sur ces sujets.



Derniers événements organisés

Septembre 2017 : Colloque "Build Back Better", auditorium de la FFA

30 juin 2020 : Webinaire "Mieux construire face au risque d'inondation" (voir p.45)



Quartier MATRA à Romorantin-Lanthenay.

Grand Prix d'Aménagement 2015 : comment mieux bâtir en terrains inondables constructible ?

Auteur : Eric Daniel-Lacombe Cabinet edl-architecture.



Mission 4 : Action européenne et internationale

Pilotes :



Samuel Rufat
Pilote de la mission 4 de l'AFPCN



Régis THEPOT
Co-pilote de la mission 4 de l'AFPCN

Contrairement aux trois premières missions de l'AFPCN, la **mission 4 "Action européenne et internationale"** n'est pas organisée en groupes de travail mais en activités de différentes natures. Parmi ces activités, nous pouvons citer les suivantes :

- **Les relations avec l'UNDRR (notamment via e-STAG) et l'Integrated Research on Disaster Risk Programme (IRDR)**

L'AFPCN échange régulièrement avec différents réseaux d'experts internationaux, au sein desquels elle est représentée par ses membres et notamment la Présidente du Conseil scientifique, Myriam Merad.

- **La préparation des participations à des conférences internationales (EFDRR, Global Platforms, etc.)**
- **Les relations avec les Délégations Générales de la Commission européenne**

L'AFPCN a répondu à quelques consultations sur les textes de la Commission européenne, par exemple dans le cadre de :

- La *Directive Inondation* (2007)
- La *Commission risques naturels et technologiques majeurs* (2015)
- La *Stratégie d'adaptation au changement climatique* (2020)

- **Les relations avec les plateformes nationales partenaires (DKKV, ONERR, etc.)**

Depuis 2020, l'AFPCN a accru ses coopérations avec d'autres plateformes nationales. Ces relations de partenariat se traduisent par exemple par l'organisation de webinaires conjoints, comme cela a été le cas avec l'ONERR, homologue marocain de l'AFPCN, sur les risques majeurs au Maroc ou avec le DKKV (plateforme allemande de RRC) sur la gestion du risque d'inondation.

- **La participation à des projets européens (voir p. 39)**

L'AFPCN demain

Une AFPCN tournée vers l'avenir

Après un travail mené sur deux ans entre 2018 et 2019, appelé « [action de rebond](#) », visant à consulter les membres de l'association, préciser les éléments de consensus sur ses objectifs, ses valeurs, le diagnostic de ses forces et faiblesses, l'AFPCN a [réformé en profondeur ses statuts](#) lors d'une Assemblée Générale extraordinaire.

Ces deux événements témoignent d'une **volonté de l'association de se tourner vers l'avenir et de s'adapter à des contextes changeants** : la pluridisciplinarité du Conseil scientifique, le renouvellement de la gouvernance, la rénovation du site internet, le lancement des activités webinaires et d'un rapport d'activités annuel en sont autant d'illustrations.

- **L'action de rebond de l'AFPCN**

Accompagnés d'une consultante en réduction des risques de catastrophes missionnée par l'AFPCN, Maryse Vercoutère, les membres de la gouvernance de l'AFPCN ont été amenés à **débattre et échanger à l'occasion d'une grande journée de conférences et de débats** qui s'est tenue le 27 juin 2018 à Paris. A l'issue de ces échanges, un document de diagnostic institutionnel a été présenté par Maryse Vercoutère afin d'aider l'AFPCN à restructurer ses activités pour les années à venir.



Les tables rondes de la journée de conférences "Action de rebond". Source : AFPCN

- **L'Assemblée générale extraordinaire de novembre 2019 et la réforme des statuts de l'AFPCN**

A la suite de cette assemblée, **l'AFPCN a adopté une nouvelle organisation**, qui a été mise en application dès 2020. Les travaux de l'association s'organisent désormais autour de **quatre missions** dont les pilotes ont été nommés en Assemblée générale et le **Conseil scientifique a été renouvelé** afin d'être plus représentatif des différentes disciplines invoquées dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes (RRC).

L'adoption d'une stratégie et d'un plan d'action à trois ans

Afin de poursuivre le développement de l'AFPCN, une [stratégie et un plan d'action à trois ans](#) ont été développés au sein de la gouvernance. Pour cette première édition de la stratégie AFPCN, les actions retenues sont de deux ordres :

- Des **actions existentielles**, qui s'emploient à la mise en œuvre concrète des nouveaux statuts du 22 novembre 2019. Il s'agit notamment d'explicitier opérationnellement le rôle de l'AFPCN au sein de la plateforme nationale de RRC, la représentativité et la taille critique requises pour atteindre une certaine utilité au sein de l'écosystème des acteurs de la RRC,
- Des **actions en faveur du développement de l'association**, assorties d'objectifs qu'il serait souhaitable d'atteindre pour le meilleur équilibre et la plus grande efficacité d'animation créative de l'association.

1. Actions liées à la mise en œuvre des nouveaux statuts

1.1. *Constituer progressivement une communauté de membres représentative des acteurs non étatiques œuvrant pour la réduction des catastrophes*

1.2. *Accompagner la dynamique de Sendai et élargir le champ d'action de l'AFPCN à l'ensemble des risques prévus par le cadre d'action de Sendai*

1.3. *Promouvoir la plateforme nationale RRC et intégration de l'AFPCN au sein d'un réseau de plateformes*

1.4. *Renforcer l'implication de l'AFPCN dans les instances de gouvernance concertée de la prévention, au niveau national et territorial*

1.5. *Consolider le rôle de l'AFPCN dans l'animation des ANRN et autres événements*

1.6. *Accueillir davantage de jeunes, d'acteurs privés et soutenir l'innovation*

2. Actions en faveur du développement de l'association

2.1. *Optimiser le travail en réseau entre associations*

2.2. *Accroître la représentativité, le nombre et la qualité des adhérents*

2.3. *Impliquer plus activement les membres dans l'animation des activités ; reconnaître et formaliser l'engagement des bénévoles*

2.4. *Renouveler progressivement les animateurs de l'association*

2.5. *Intégrer les grands opérateurs de l'État dans les travaux de l'AFPCN*

2.6. *Diversifier les sources de financement*



Quelques exemples d'actions tirés de la stratégie

Les exemples suivants ont été sélectionnés afin d'illustrer les différentes actions retenues dans le cadre de l'adoption de la stratégie et du plan d'actions à trois ans de l'AFPCN.

Action n°11 : Constituer progressivement une communauté de membres représentative des acteurs non étatiques œuvrant pour la RRC

Comment ?

- Concrétiser le « ciment intelligent » entre acteurs de l'écosystème en un faisceau d'actions fédératrices : chantier « Livre Blanc », « Bottin », différents cycles de webinaires, etc.
- Œuvrer pour le doublement de l'association en trois ans (250 membres).

Action n°14 : Renforcer l'implication de l'AFPCN dans les instances de gouvernance concertée de la prévention au niveau national et territorial

Comment ?

- Apporter au COPRNM (et à la CMI) une facilité opérationnelle permanente d'appui
- Inciter les membres sur les territoires à se porter volontaires dans leur CDRNM ou équivalent

Action n°21 : Optimiser le travail en réseau entre associations



Comment ?

- Animer le « réseau des réseaux » (membres et annuaire) avec le concours des associations membres, des opérateurs de l'Etat et autres
- Coopérer avec des associations non-membres sur des projets apportant des complémentarités

Action n°25 : Intégrer les grands opérateurs de l'Etat dans les travaux de l'AFPCN

Comment ?

- Cette catégorie de partenaires historiques est représentée dans la gouvernance et intégrée dans les actions structurantes (ANRN, Livre blanc, international et projets européens)
- Chercher comment accroître leur intégration en mode « gagnant-gagnant »

Témoignages de jeunes et de nouveaux adhérents



« Je connaissais un membre, Régis Thépot, qui m'a dit que je pourrais m'épanouir au sein de cette association sur la thématique de la gestion des risques de catastrophes (GRC). Je ne suis pas déçu, l'AFPCN est une association qui porte haut ses valeurs et les moyens donnés aux membres pour apporter une expertise et une vision la plus précise possible de la GRC (...). C'est une Association constituée de membres bénévoles mais qui est en même temps très attachée à la définition de l'expertise et aux experts tout en ayant une dimension humaine incroyable. J'apprécie particulièrement la liberté qui est accordée à chaque membre de l'Association, la liberté de pouvoir contribuer à l'avancée de la réduction des risques de catastrophes (RRC). C'est une instance d'écoute et de bienveillance, ce qui n'est pas toujours le cas dans le domaine de l'expertise. Je rencontre beaucoup de sachants dans le domaine de la RRC et chacun s'écoute et partage ses savoirs en toute humilité. »

Franck BRACHET, Cadre dirigeant dans un Etablissement Public de
Coopération Intercommunale (EPCI)
de la Région Île-de-France, membre du CA de l'AFPCN

"En tant qu'expert en prévention des risques majeurs, je perçois l'association AFPCN comme "LE" réseau de référence des acteurs français de la prévention des risques majeurs, en situation de nous représenter sur le plan national et international.

C'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai participé et suis intervenue lors de journées thématiques et conférences qui enrichissent mes pratiques professionnelles au quotidien. Mes expériences et compétences sont accueillies et reconnues dans ce réseau, ce qui est également important. Grâce à la nouvelle dynamique de ses instances dirigeantes, l'AFPCN fédère de plus en plus d'acteurs et trace de nouvelles perspectives pour favoriser la prise en compte des risques majeurs dans les territoires. La présence d'experts de différentes générations crée une chaîne ininterrompue d'excellence et favorise les passages de relais. Alors merci et longue vie à l'AFPCN !"



Sandra DECELLE-LAMOTHE,
Présidente de l'Agence EDEL



« L'expérience que j'ai acquise en travaillant pendant plus de 30 ans sur l'étude des réponses des populations aux catastrophes naturelles et l'étude de la perception des risques, m'a permis de comprendre que le travail dans ce domaine doit être multidisciplinaire. Par conséquent, j'ai tendance à rechercher des collaborateurs ou des groupes de travail non seulement dans le domaine de la psychologie sociale, mais aussi issus de différentes disciplines qui contribuent à l'étude des risques et des catastrophes (...). Pour ces raisons et avec le désir de pouvoir collaborer avec une association qui a des intérêts similaires aux miens, et qui est ouverte au travail dans le domaine social, je me suis inscrite à l'AFPCN. J'espère pouvoir travailler sur des projets intéressants qui permettront à nos populations de moins souffrir de l'impact de la nature et qui permettront également de sensibiliser les gens au fait qu'il est de notre ressort de contribuer à ralentir le changement climatique. »

Esperanza LÓPEZ-VÁZQUEZ, psychologue sociale, Centro de Investigación Transdisciplinar en Psicología, Universidad Autónoma del Estado de Morelos (Mexique)

« Ayant toujours été sensible au changement climatique et aux catastrophes naturelles, j'ai décidé de rejoindre l'AFPCN afin de soutenir, encourager et accompagner les missions et les actions portées par cette association dont les sujets sont au cœur des préoccupations actuelles et essentiels pour les décennies à venir.

Cela me permet également de contribuer et de participer, à mon niveau, à la prévention et la gestion des risques de catastrophes et la réduction de leurs conséquences en partageant mon expérience depuis 10 ans en tant qu'ingénieur en développement durable dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Enfin, c'est une chance de pouvoir rejoindre et participer à des groupes de réflexion transversaux et multirisques sur le domaine des risques naturels en présence d'un réseau d'acteurs, d'experts, de partenaires et d'adhérents aux parcours riches et diversifiés, tous mobilisés et motivés pour un avenir meilleur. »



Anne-Laure JEANNEZ,
Ingénieur en développement durable



« J'ai rejoint l'AFPCN en tant que chargé de mission en 2009 pour animer la présidence française du Réseau Européen des Plateformes Nationales pour la réduction des risques de catastrophes. Au cours de ces deux années, j'ai eu le plaisir de découvrir et d'apprécier l'engagement et l'expertise de l'ensemble des Membres, personnes physiques ou morales, actifs ou retraités, qui font l'AFPCN.

Nous avons lancé à cette époque un certain nombre de chantiers, comme l'analyse des retours d'expérience qui a fait l'objet d'une étude comparative au niveau européen (Rex-Integrated), et l'exercice de droit comparé sur la place des droits de l'homme en situation de catastrophe (CADHOM). J'ai beaucoup appris au contact des membres de l'AFPCN, et commencé à envisager avec un regard nouveau les dynamiques permettant à ces sujets très techniques d'obtenir une considération politique, du niveau international à local.

Depuis 2011, auprès de GFDRR, de la Banque mondiale, de CREWS et de l'OMM, j'utilise chaque jour cette expérience technique, politique et humaine, afin d'appuyer les pays en développement à développer la gestion des risques de catastrophes et les systèmes d'alerte. J'espère pouvoir continuer aussi longtemps que possible les échanges avec l'AFPCN, qui appréhende des sujets complexes avec sa touche spécifique, mélange d'ouverture d'esprit et de rigueur scientifique. »

Jean-Baptiste MIGRAINE, chef de service,
Organisation Météorologique Mondiale

« Pour un chercheur en sciences sociales, il est primordial de maintenir un accès à ses terrains d'enquête. Cela à la fois pour obtenir de la matière à ses analyses, mais aussi pour suivre les mutations du terrain. Pour qui s'intéresse à la gestion des risques naturels, l'AFPCN est un organisme incontournable. Il offre selon moi trois opportunités: (1) être à jour de l'évolution des pratiques grâce aux nombreux événements scientifiques (2) avoir une vue d'ensemble de la gestion des risques naturels par l'implication d'acteurs très variés et (3) nouer des liens de proximité avec ces mêmes acteurs grâce à l'atmosphère chaleureuse et bienveillante qui y règne.»



Mathias ROGER, chercheur post-doctoral,
Université Paris-Dauphine-PSL

L'AFPCN, ses adhérents et ses soutiens



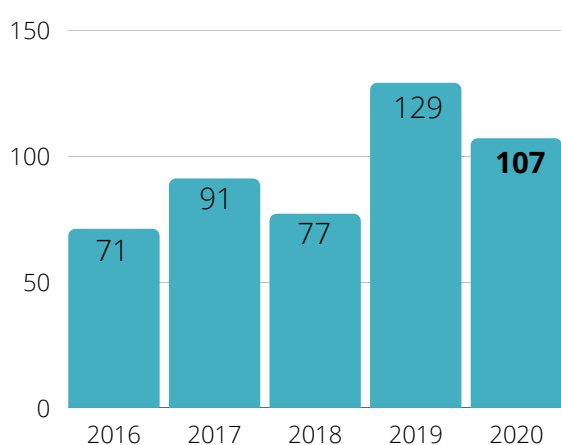
En 20 ans d'activités associatives, l'AFPCN s'est constituée et a évolué grâce à ses membres, sa gouvernance et ses sponsors. Cette partie du Livre d'or est dédiée aux différents moteurs de l'AFPCN, personnes physiques et morales ayant œuvré, à un moment ou un autre de l'histoire de l'association pour la réduction des risques de catastrophes. Elle s'organise comme suit :

- Les adhérents personnes physiques de l'AFPCN
- Les adhérents personnes morales de l'AFPCN
- Les soutiens de l'AFPCN

Les adhérents personnes physiques de l'AFPCN

Adhérents à fin 2020 et nouveaux adhérents 2021

L'augmentation du nombre d'adhérents constitue l'un des objectifs prioritaires de l'AFPCN pour les prochaines années, afin d'accroître sa **représentativité des acteurs de la société civile** participant à la prévention des risques naturels. En ce sens, l'année 2020 a été **une année encourageante** pour l'Association puisque le second record d'adhésions a été obtenu avec **107 membres**, toutes catégories confondues (*Figure 1*).



Parmi les adhérents de l'Association en 2020, on comptait **23 nouveaux membres personnes physiques**. Ces nouvelles adhésions peuvent être attribuées à plusieurs facteurs autres que la simple capitalisation de notoriété sur les réussites antérieures, dont le **renouvellement** du site internet qui a été salué pour sa qualité informative et l'**organisation** d'un premier cycle de webinaires sur des thématiques ciblées.

Figure 1 : Evolution du nombre d'adhérents entre 2016 et 2020, source : *portrait des adhérents*, AFPCN

A ce jour, l'AFPCN compte **onze nouveaux adhérents personnes physiques** pour l'année 2021. Ces nouveaux membres représentent des secteurs d'activités variés, en lien plus ou moins direct avec la gestion des risques.



Pour en savoir plus sur les adhérents de l'AFPCN, consultez le [Portrait des adhérents en 2020](#)

Les adhérents personnes morales de l'AFPCN

• Adhérents à fin 2020 et nouveaux adhérents 2021



• Anciens adhérents personnes morales



Les soutiens de l'AFPCN

- Les actuels soutiens permanents



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Ont aussi soutenu les actions de l'AFPCN :



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



VILLE DE NICE



ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



**Fédération Française
de l'Assurance**



Risques sous haute surveillance

L'AFPCN a aussi bénéficié du patronage de l'UNESCO pour l'organisation de la conférence internationale IDRIM Nice 2019.



Légendes des photos de la couverture du Livre d'or

(de gauche à droite et de haut en bas) :

1. Panélistes, Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN), Marseille, 2016. Crédits : Roland Nussbaum
2. Assemblée Générale de l'AFPCN, 24 juin 2021. Crédits : AFPCN
3. Intervention de Christian Kert, conférence IDRIM Nice 2019. Crédits : AFPCN
4. Side Event AFPCN lors de la COP21 au salon du Bourget, 2015. Crédits : AFPCN
5. Photo de groupe AFPCN-IDRIM, conférence IDRIM Nice 2019. Crédits : AFPCN
6. Poster Université d'Avignon, conférence IDRIM 2013. Crédits : Roland Nussbaum
7. Délégation française de la Global Platform for Disaster Risk Reduction, 2013. Crédits : Roland Nussbaum
8. Dîner AFPCN lors des ANRN 2016 à Marseille. Crédits : Roland Nussbaum
9. Panélistes, 10 ans de la Mission Risques Naturels (MRN), 2010. Crédits : Roland Nussbaum
10. Lauréats jeunes chercheurs, Conférence IDRIM 2017. Crédits : Roland Nussbaum

Remerciements

*L'AFPCN remercie le comité éditorial du rapport d'activités composé de :
Roland NUSSBAUM, Anne-Marie LEVRAUT, Esther BESSIS et Céline LE FLOUR.*

L'AFPCN remercie également le Comité des 20 ans de l'association pour leurs relectures et suggestions.

L'AFPCN remercie aussi pour leurs témoignages :

Marie-France BEAUFILS, Philippe BOULLE, Paul-Henri BOURRELIER, Franck BRACHET, Sandra DECELLE-LAMOTHE, Guy DENEUFBOURG, René FEUNTEUN, Anne-Laure JEANNEZ, Christian KERT, Yves LE BARS, Esperanza LOPEZ-VAZQUEZ, Philippe MASURE, Jean-Baptiste MIGRAINE, Roland NUSSBAUM, Mathias ROGER et Freddy VINET.

Enfin, l'AFPCN remercie tous les membres personnes physiques et morales ayant pris part aux activités de l'association durant ses 20 ans d'existence pour leur implication.

Octobre 2021

Directeur de publication : Christian KERT
Editeur : AFPCN, 19 avenue du Maine, 75015 Paris

Octobre 2021

Ce document non-confidentiel à destination des membres et des sympathisants de l'AFPCN est disponible sur le site internet de l'association www.afpcn.org



Vous souhaitez en connaître plus sur les pratiques de la réduction des risques de catastrophes ou prendre part à leur évolution ?

REJOIGNEZ-NOUS !



www.afpcn.org



[@AFPCN_risques](https://twitter.com/AFPCN_risques)



[LinkedIn AFPCN](#)



contact@afpcn.org

Restez informés de nos prochains événements !

L'AFPCN (Association française pour la prévention des catastrophes naturelles) poursuit l'action du Comité français de la Décennie internationale de prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), en tant que centre national de réflexion collective transversale et multirisque sur la problématique de la réduction des risques de catastrophes et acteur reconnu de la coopération internationale dans ce domaine.



**S'abonner à notre
newsletter**